

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. IV, No. 28

BULLETIN OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS INC.

S.-Jérôme, 13 avril 1932

## EDITORIAL

### Où allons-nous ?

La situation actuelle est difficile, chacun est prêt à le reconnaître, mais ceux qui sont en mesure d'agir, ceux qui devraient agir, ne remuent pas, ils attendent.

Plaise à Dieu qu'ils n'attendent pas trop longtemps !

A l'heure présente, il existe des preuves indéniables que le communisme fait de rapides progrès dans les villes, à Montréal même, les cellules communistes augmentent rapidement, les réunions secrètes se multiplient; les adeptes se recrutent dans tous les milieux; le plan quinquennal russe est approuvé en des lieux de réunion où voilà cinq ans, il aurait été hué; des étudiants, des employés de bureaux assistent à des assemblées dans des salles publiques et prennent la parole en faveur du communisme, insultant Dieu, la religion et les prêtres.

Les autorités le savent, surveillent et laissent faire. Sont-elles désarmées vis-à-vis de ces adversaires du bon ordre et de la sécurité publique ? — On a le droit de se le demander.

### Dans ces conditions, où allons-nous ?

La misère augmente tous les jours, les plaintes et les récriminations de ceux qui souffrent deviennent de plus en plus véhémentes, la S.-Vincent de Paul et les autres Sociétés de Secours sont endettées et attendent après les secours du chômage pour régler la situation; les sans-travail ne peuvent trouver de logements pour le mois de mai, on suggère en certains milieux que la ville garantisse les loyers. Les raisons fournies ne sont pas sans valeur, on redoute que plusieurs familles soient obligées de se réunir dans un même logement pour y vivre dans une promiscuité dangereuse, tant au point de vue moral qu'au point de vue hygiénique.

### AVEC TOUT CELA, OU ALLONS-NOUS ?

Est-il surprenant que les malheureux qui souffrent deviennent une proie facile pour le communisme ? que les adeptes des idées fausses augmentent chaque jour ? n'est-ce pas là où est le vrai danger.

Les capitalistes ne peuvent ignorer la situation, nous ne leur ferons pas cette injure, c'est à eux d'étudier ce qu'il est possible de faire, qu'ils n'oublient pas ce qui s'est passé en Russie, il n'y a que quinze ans, le Czar était tout puissant, c'était le Petit Père, c'était Dieu, pour les Russes, les Seigneurs étaient rois et maîtres sur leurs vastes propriétés, ils avaient le droit de vie et de mort sur les dépendants; l'exil en Sibérie dépendait de la mauvaise humeur d'un maître.

Que reste-t-il de ces puissances ! du sang, des ruines, l'athéisme, un régime de bellâtres qui gouverne sans contrôle et qui traite le peuple en esclaves.

Et cependant, en 1905, une révolution avait déjà éclaté en Russie, elle fut matée, c'est vrai, mais le grand tort du tsarisme a été de ne pas profiter de la leçon, de ne pas se baisser sur la misère d'un peuple et de croire en sa toute puissance.

Que cette leçon nous serve d'exemple, que l'on fasse trêve à la politique dans tous les domaines, que l'appât du gain ne soit pas le "motto" des puissants de la finance, que nos gouvernants et nos capitalistes s'unissent pour sauver le peuple qui souffre, c'est le meilleur moyen de se sauver eux-mêmes ou encore de ne pas laisser sur les épaules de leurs descendants un fardeau qui les écrasera.

Les remèdes aux maux dont souffre la société, ne sont pas nombreux, il y en a un bon, c'est celui-ci qu'il faut employer :

Enlever aux militants du communisme les proies faciles qu'ils ont dans les mains, en les renvoyant à la terre; quand les villes seront décongestionnées, il sera possible de trouver du travail à ceux qui y seront restés et ceux qui, à l'heure actuelle, sont les apôtres du communisme seront d'autant plus faciles à surveiller qu'ils auront moins d'adeptes; à leur tour, ils pourront dire : **Où allons-nous ?** ou mieux encore : **Allons-nous en.**

R. M. P.

## LA CRISE AGRICOLE

### AU CANADA

La situation est grave, le pessimisme d'une partie de la population contribue encore à l'aggraver; le nombre des médecins qui veulent traiter le patient augmente tous les jours malheureusement, les remèdes varient à l'infini et le malade continue à se mal porter.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'une crise mondiale, tous les pays civilisés sont atteints, et la cause principale du mal paraît être la même partout : LA DISPROPORTION ENTRE LES CLASSES RURALE ET URBAINE, c'est là la source de tout ce dont l'humanité souffre.

L'ambiance des villes a amené un grand nombre de ruraux, l'industrie a augmenté sa production outre mesure, le commerce a attiré bon nombre de personnes, on est arrivé à une surproduction monstre, pendant que les acheteurs diminuaient.

Il est arrivé ce qui devait arriver : la crise économique ! Connaissant la source du mal, il nous semble qu'on devrait chercher le remède selon la formule homéopathique, chère à certains médecins : guérir le mal par le mal.

Un fait unique dans les annales de la France prouve bien que la plupart des difficultés actuelles sont dues à l'abandon du sol. Un village français de la Bourgogne, village dont l'origine se perd dans les temps anciens, est offert en vente en bloc parce que les habitants l'ont abandonné.

Il est certain que c'est un cas extraordinaire, mais il n'empêche que semblable situation menace de devenir grave; dans notre Province même, combien existe-t-il de fermes abandonnées dont le groupement ferait de beaux villages. C'est là qu'est le mal, c'est là qu'il faut chercher le remède.

On dépensera des millions et des millions pour régler la crise du chômage, les gouvernements s'endetteront, les villes et les municipalités s'endetteront, les taxes augmenteront et les payeurs de taxes diminueront; c'est dire que le fardeau deviendra de plus en plus lourd et qu'il y aura moins d'épaules pour le supporter.

Si les millions dépensés en travaux plus ou moins urgents avaient servi à rendre à la terre les bras qui l'ont quittée, s'ils avaient servi à augmenter notre patrimoine national en aidant la colonisation, s'ils avaient servi à aider les cultivateurs dans la gêne, la crise n'existerait plus chez nous et nul doute qu'il en serait de même dans tous les pays agricoles, l'équilibre serait rétabli.

Doit-on continuer cette politique ? nous ne le croyons pas, il n'y a pas à revenir sur le passé, ce qui est fait est fait, mais en présence du néant des résultats obtenus, ne vaudrait-il pas mieux

## UN DEBOUCHE POUR NOS TOMATES

La science a découvert que les tomates contiennent beaucoup de vitamines; le service de l'Hôtellerie aux Etats-Unis a profité de la situation et aujourd'hui, dans la plupart des hôtels américains on sert à la clientèle un "cocktail au jus de tomates".

Nous avons constaté avec plaisir que nos hôtels canadiens ont commencé également à servir du jus de tomates, nous sommes heureux de les féliciter de cette belle innovation et nous osons espérer que leur exemple sera suivi par tous nos hôteliers des villes et des campagnes.

Ne serait-ce pas un nouveau débouché pour les producteurs de tomates dans notre Province, chacun sait que la tomate canadienne est de qualité supérieure à celle des Etats-Unis, elle est plus juteuse et conviendrait parfaitement pour le service des cocktails.

Nous espérons que le Département de l'Agriculture de Québec et le Service des Hôtelleries s'empresseront de recommander l'emploi du jus de tomates dans tous nos hôtels; en plus des nombreux emplois culinaires de la tomate, celui-là permettrait d'obtenir un nouveau débouché très intéressant pour tous nos producteurs.

L'U.C.C., toujours aux aguets pour rendre service aux cultivateurs est heureuse de signaler le cas ci-dessus aux autorités d'abord, à Messieurs les Hôteliers ensuite, et aussi à tous ceux que la question intéresse.

Nous demandons "un jus de tomates", ce produit mérite d'être connu et nul doute qu'il sera apprécié.

### AVIS

Messieurs les Membres de l'Union Catholique des Cultivateurs et toutes les personnes intéressées sont priés de prendre note qu'à partir du 15 avril courant, les bureaux de :

**l'Union Catholique des Cultivateurs Inc.,  
le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée,  
La Terre de chez Nous Inc.,  
seront installés à :**

**5505, BOULEVARD SAINT-LAURENT,  
Angle rue Saint-Viateur,  
Montréal. Téléph. CRescent 3188**

aujourd'hui dépenser les millions nécessaires pour aider le retour à la terre.

L'Union Catholique des Cultivateurs et le Comité de Colonisation ont demandé instamment que l'on travaille à rendre à la terre les bras qui lui sont nécessaires pour produire, en même temps que les possibilités financières permettant aux cultivateurs d'améliorer leur production. On n'a pas, en haut lieu, apporté assez d'attention aux demandes de ces deux importantes sociétés; il n'est pas trop tard encore, mais retarder serait une faute grave, impardonnable.

Certains prétendent peut-être qu'il est inutile de faire produire davantage au sol puisque les produits ne se vendent pas; c'est là l'erreur, si les produits du sol ne se vendent pas, c'est que les consommateurs n'ont pas, dans la masse, les moyens financiers

de les acheter, et il en sera ainsi tant que la crise ne sera pas résolue et elle ne le sera que lorsque l'équilibre sera rétabli.

Que l'union se fasse donc sur cette question, que l'on taille dans le vif, et l'on guérira le mal; en ramenant au sol les bras nécessaires à la culture, on augmentera le nombre des payeurs de taxes, en même temps que l'on décongestionnera les villes qui souffrent d'un surcroît de population.

Si cette politique avait été pratiquée dès le début de la crise, nous n'en serions pas où nous sommes aujourd'hui, le pays s'en porterait mieux et la situation serait plus éclairée qu'elle ne l'est.

L'heure n'est pas aux récriminations; les actes vaudraient mieux, le peuple attend avec impatience.

**MARCHE DES GRAINES FOURRAGERES**

**LE MARCHE DOMESTIQUE :**

Les inspecteurs de district de la Division des semences nous rapportent que le mouvement des graines fourragères entre les marchands de gros et les grainetiers détaillants n'est guère actif pour la saison. Le faible pouvoir d'achat au comptant des cultivateurs semble être responsable d'une certaine mesure du ralentissement des affaires sur ce marché. Toutefois, il ne faudrait pas s'alarmer outre mesure car il y a lieu d'espérer à une reprise d'activité à l'époque des semailles.

Présentement, l'agriculture peut acheter, avec avantage, de la semence de catégorie No 1 et de provenance domestique dans toutes les sortes de graines fourragères. Les prix demandés pour les graines fourragères sont bien au-dessous de la normale, par conséquent, il est fort probable que les cultivateurs anxieux d'améliorer leurs récoltes profiteront de l'occasion pour se procurer de meilleures variétés de semence.

Tel que mentionné dans notre rapport du mois dernier, les marchands de gros ont emmagasiné, pour le commerce local et pour fin d'exportation, des quantités de graines de semence domestiques assez substantielles. Quant aux rapports reçus du Manitoba, ils indiquent une meilleure orientation dans le mouvement de la graine de trèfle d'odeur de cette province. Des expéditions très importantes ont été faites dans le cours du mois aux provinces d'Ontario, Saskatchewan et Colombie-Anglaise. Il faut admettre qu'il reste encore chez les producteurs de certaines provinces des stocks assez considérables. Cependant, jusqu'à date, les maisons de gros et les coopératives ou associations agricoles ont montré une telle habileté d'opération dans la manipulation de nos disponibilités domestiques qu'il nous semble que la grosse majorité des graines fourragères sera absorbée par le commerce ou les consommateurs avant la fin de la présente saison.

Le premier tableau suivant indique que le trèfle d'odeur est la graminée dont les disponibilités encore chez les producteurs sont les plus élevées. Il convient d'attribuer le ralentissement de ce marché au fait que les graines de trèfle rouge et luzerne, vu leurs bas prix, ont eu la préférence des acheteurs canadiens. D'un autre côté, nos débouchés à l'étranger, jusqu'à ces derniers temps, ont été presque nuls. Les expéditions de trèfle d'odeur du Manitoba à la Russie sont en réalité les seules ayant eu une certaine importance.

Les cargaisons de graines de trèfle rouge et de trèfle d'alsike expédiées en Grande-Bretagne ont contribué dans une large mesure à décongestionner le marché canadien et à maintenir les prix de ces fourragères au présent niveau. Les disponibilités en graine de luzerne panachée de l'Ontario et Grimm de l'Alberta sont plus que suffisantes pour le besoin domestique. Les marchés extérieurs pour cette légumineuse restent fermés. Les droits d'entrée aux Etats-Unis sont toujours de 8c la livre. Il s'en suit que malgré l'escompte du dollar canadien à la bourse de New-York, nos agriculteurs ne doivent se contenter que des prix variant entre \$8 et \$8.50 le cent livres pour expédier sur les marchés américains.

Nous répétons notre appel aux cultivateurs qui ont des étendues de terrain propices à la culture de la luzerne et leur recommandons de ne pas perdre l'occasion d'ensemencer quelques arpents de cette précieuse légumineuse.

Nous profitons également de l'opportunité qui nous est donnée d'atteindre les agriculteurs pour les prévenir contre la vente frauduleuse de semence non inspectée et non catégorisée par les inspecteurs de la Division des semences. Le cultivateur, s'il ne veut pas être trompé, ne doit s'adresser qu'à des marchands grainetiers sérieux et honorablement connus dans le pays et dont la réputation commerciale n'est basée que sur la livraison de marchandises conformes aux catégories standards du gouvernement. Les achats entre cultivateurs ne sont pas à déconseiller; seulement l'acheteur est en droit d'exiger, avec sa semence, le certificat de l'inspecteur de la Division des semences du ministère fédéral de l'Agriculture et ne devrait pas consentir à aucun achat sans ce permis. Il n'en

coûte rien au producteur pour fournir ce certificat puisque le ministère fédéral de l'Agriculture, par l'intermédiaire des inspecteurs de district de la Division des semences, analyse gratuitement trois échantillons de semence quant à la variété, la pureté et le pourcentage de germination pour tous les cultivateurs qui en font la demande.

Le tableau ci-dessous donne, par province, les proportions de graines fourragères de la récolte de 1931 vendues et les quantités approximatives encore chez les producteurs le 18 mars 1932.

**Proportions de la récolte de graines fourragères de 1931 vendues par les producteurs et quantités approximatives non encore vendues à la date du 18 mars 1932**

District de production	Sorte de graine	Quantités	
		Proportion de la récolte vendue %	en livres non encore vendues
Québec	Trèfle rouge	90	30,000
	Mil	75	120,000
	Trèfle rouge	85	200,000
Ontario-Est	Luzerne	45	14,000
	Trèfle d'alsike	85	300,000
	Mil	60	57,000
Québec Nord-est et Ontario-Nord	Trèfle rouge	5	90,000
	Mélange de mil et de trèfle d'alsike	—	50,000

**Prix au comptant, la livre, offerts aux producteurs, au centre de nettoyage ou au point d'expédition, le 18 mars 1932**

District de production	Sorte de graine	Prix la livre	
		Graine pouvant catégoriser No 1	Graine au sortir de la batteuse
Québec	Trèfle rouge	12 1/2 à 14	8 à 10 1/2
	Mil	7 1/2 " 9	5 1/2 " 6 1/2
Ontario-Est	Trèfle rouge	12 " 15	3 " 12
	Trèfle d'alsike	4 " 8	4 " 6
	Mil	7 " 9	6 " 7
Ontario-Ouest	Trèfle rouge	10 3/4 " 12	6 " 10 1/2
	Luzerne	7 1/2 " 9 1/4	7 " 8
	Trèfle d'alsike	5 " 9	3 " 7
	Trèfle d'odeur	2 1/2 " 3	1 " 1 1/2
	Mil	4 1/2 " 6	3 " 5
Pâturin bleu du Canada		4 " 4 1/2	2 " 3

**LE MARCHE D'EXPORTATION :**

Nos exportations de trèfle rouge et de trèfle d'alsike en Grande-Bretagne et dans les principaux pays continentaux européens au cours du mois de mars ont été bien inférieures à celles du mois dernier. La saison d'approvisionnement en Europe étant pratiquement close, nos expéditions pour le mois ont tout de même été normales. D'un autre côté, il nous aurait été difficile d'offrir de la graine de trèfle rouge car nos disponibilités actuelles ne représentent guère plus que ce qu'absorbe en temps ordinaire notre commerce domestique. Cette déclaration va probablement donner un regain d'espérance aux agriculteurs qui n'ont pas encore disposé du surplus de leur récolte. D'un autre côté, il ne faudrait pas que nos producteurs de trèfle rouge deviennent trop exigeants dans leurs prix, car les producteurs de luzerne sont en mesure de vendre leur récolte à des prix très avantageux et s'attendent à leur part dans les prochaines activités du commerce domestique. Nos exportations en graine de luzerne panachée de l'Ontario aux Etats-Unis durant le mois de mars ont été de 70,000 livres estimées à \$5,906.00, soit une moyenne de \$8.40 le cent livres. La province d'Ontario a trouvé dans la Russie un nouveau marché pour sa graine de luzerne panachée. Une première expédition de 33,120 livres à titre d'essai a été faite durant la dernière quinzaine.

**Petit calendrier**

Judi, 14 avril, S.-Justin ;
Vendredi, 15 avril, S.-Thimothée ;
Samedi, 16 avril, S.-Odette ;
<b>DIMANCHE, 17 AVRIL</b> 108e jour de l'année 3e après Pâques S.-Robert
Lundi, 18 avril, S.-Eleuthère ;
Mardi, 19 avril, S.-Zéphirin ;
Mercredi, 20 avril, S.-Théodore.
Dimanche : Lever du Soleil ... 5 h. 11 Coucher du Soleil ... 6 h. 47
Pleine Lune le 29, à 4 h. 33 p.m.

**Province trop industrialisée**

C'est un fait évident, notre civilisation a subi une évolution sociale causée par l'entrée dans le monde de la machine. Le Canada, la province de Québec sont touchés de ce mal comme les vieux pays. Le devoir qui s'impose dans la province est de rationaliser l'école, de mettre un terme à l'industrialisation et de pratiquer surtout une politique agricole.

Telles sont en substance quelques-unes des conclusions d'un discours de M. Edouard Montpetit prononcé hier soir devant les membres du Congrès National de l'Enfance, qui se tient actuellement à l'hôtel Mont-Royal. M. Montpetit fut le principal orateur de la soirée. Avant lui, le docteur J. E. March, de l'Université McGill avait parlé des assurances sociales.

Le sujet de M. Montpetit était le suivant : "L'évolution sociale de notre civilisation". C'est en Angleterre, dit-il, vers le milieu du 19e siècle que s'est produite la révolution industrielle. La machine à vapeur, inventée par Watt, déclancha cette révolution. La machine remplaça la main d'oeuvre, d'abord dans l'industrie textile et ensuite dans l'industrie métallurgique. C'est en 1755 que Kay inventa la navette mécanique. L'esclavage humain disparaissait pour donner place à un autre esclavage.

La machine par contre-coup a produit l'agglomération des capitaux, laquelle a produit la surproduction. La machine a également produit la concentration dans les villes des forces ouvrières, qui a engendré la surpopulation. De sorte que la famille et l'enfance ont été gravement atteintes par les conséquences de la surpopulation : les taudis.

Et M. Montpetit constate avec regret les conséquences désastreuses des taudis. Ce qui importe aujourd'hui c'est de sauver l'enfance au point de vue moral et physique par un retour aux traditions du passé. Et il apporte les conclusions que nous relatons plus haut. En 1910, au retour d'un voyage en Europe, M. Montpetit constatait que notre province était touchée par le mal de l'industrialisation. Cette industrialisation est ainsi faite aujourd'hui dans la province que l'élément rural ne compte plus que pour 36 pour 100. Assez d'industrialisation, dit-il en substance, et plus d'agriculture, tel est le remède.

M. Edouard Montpetit est une autorité remarquable indiscutable en la matière, et sa conférence est une preuve ajoutée à beaucoup d'autres que le développement de l'industrie a contribué pour une large part à l'abandon du sol.

La conclusion logique est le retour à la terre; c'est à nos dirigeants d'y voir, et ce, sans délai, le salut du Pays est là.

**C. I. L.**

La Canadian Industries Limited vient de faire paraître un journal du plus haut intérêt pour la classe agricole: Le Courrier des Engrais Chimiques C. I. L. Rédigé en français, parait, sous la direction de M. B. Leslie Emslie, orné de vignettes superbes, ce journal traite des sujets plus intéressants les uns que les autres; tous les articles publiés sont à lire et nul doute que la classe agricole de notre Province saura en tirer profit.

Chaque article traite un sujet particulier, il démontre l'utilité de chaque engrais par rapport au genre de culture et au sol; il fournit tous les détails susceptibles de renseigner les intéressés.

M. B. Leslie Emslie est une autorité en matière agricole.

Son expérience dans l'industrie des Engrais chimiques s'étend sur une période plus longue qu'il ne veut lui-même l'avouer. Après sa graduation à Glasgow, il visita le Canada durant six mois en 1903. En janvier 1904, on le nomma chimiste agricole aux quartiers généraux de la Kalisyndikat (Syndicat de la potasse), Stassfurt, Allemagne. Après deux années passées en Allemagne, il devenait directeur du Service de la Propagande pour

la potasse au Canada, 1906-14; Surveillant attitré du Gouvernement Fédéral dans les recherches sur les engrais de source marine, Ile Cap Sable, N.-E. 1915; Spécialiste des sols pour la division des Fermes Expérimentales du Dominion, 1915-22; directeur canadien du Service de Propagande pour le Chilean Nitrate, 1922-1929. Il passa à l'emploi de Canadian Industries Limited en décembre 1929.

Nous ne pouvons mieux faire pour terminer cet article que de reproduire le Message de M. Réginald Gruble, Directeur de la Division des Engrais Chimiques C. I. L.;

"Canadian Industries Limited, grâce au travail de sa subsidiaire, la Triangle Chemical Division, New Westminster, C.-A. se glorifie de posséder un record de 33 années dans la fabrication et la vente au Canada du superphosphate et des engrais complets.

La Division des Engrais Chimiques C-I-L qui entre aujourd'hui dans sa deuxième année d'opérations dans l'Est du Canada a investi plus de \$2,000,000 dans cette nouvelle industrie qui exigeait la construction d'usines considérables perfectionnées et équipées avec une machinerie des plus modernes à Halifax, N.-E., Hamilton, Ont., et à Beauceville, Qué.

Le but vers lequel tend la Division des Engrais Chimiques

C-I-L est l'établissement d'une industrie entièrement canadienne qui emploie la main d'oeuvre du pays et qui utilise en autant que faire se peut toute la matière première canadienne. Par exemple, cette année, on nous a offert du sulfate d'ammoniaque à des prix fort inférieurs à ceux qu'on nous faisait ici; Canadian Industries Limited décida quand même d'acheter le produit canadien. Ceci ne veut pas dire que Canadian Industries Limited néglige ses intérêts, mais en sa qualité de manufacturier d'un superphosphate canadien — aussi bien que de l'acide sulfurique employé dans ses opérations — elle doit d'abord chercher à promouvoir les intérêts du Canada tout entier et par-dessus tout, ceux des cultivateurs canadiens.

La Division des Engrais Chimiques C-I-L compte dans son sein un bon nombre d'hommes scientifiquement entraînés, très en vue dans tout le Canada. Ces gens étudient les besoins de nos sols et de nos récoltes pour fournir ensuite aux cultivateurs le fruit de leurs recherches dans l'emploi rationnel des engrais chimiques. Ces hommes sont engagés uniquement pour cela car nous savons que les succès de notre Division des Engrais Chimiques C-I-L seront conditionnés par ceux qu'obtiendront les cultivateurs du pays dans leur exploitation agricole.

**L'Actualité économique**

**SOMMAIRE, mars 1932**

Les phases de la crise économique mondiale — Henry Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Union européenne et crise agricole — Raymond Guyot, Professeur à la Sorbonne.

La conjoncture économique du Canada — Valmore Gratton, Licencié en Sciences commerciales.

Faits et nouvelles: Le recensement de 1931 — Le commerce extérieur des Etats-Unis en 1931.

A travers les revues: Un projet de réorganisation industrielle aux Etats-Unis — La France et la crise — Encore la question de l'or — L'électricité aux Etats-Unis.

Les livres.

# LA TERRE DE CHEZ NOUS

LE JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

Publié par "La Terre de Chez Nous Inc." et imprimé par l'imprimerie - Photogravure J.-H.-A. Labelle, 303, avenue Parent, Saint-Jérôme, Qué.



**ABONNEMENT**  
1 an ..... 1.00  
3 ans ..... 2.50  
A l'étranger 1 an 1.50  
Gratuit aux membres en règle de l'U. C. C.

Administration, Rédaction : 5505, boulevard S.-Laurent, Montréal.  
Publicité Téléphone : CRéscent 3188

Nos collaborateurs gardent l'entière responsabilité de leurs écrits.

Tirage certifié par l'"Audit Bureau of Circulations"

Lisez non pour contredire et confondre, ni non plus pour croire aveuglement et répandre, mais bien plutôt pour peser et approfondir. — Roger Bacon. Sachons remonter de la parole d'autrui souvent trop étroite à la pensée souvent encore partielle mais bien plus large encore que la parole; de la pensée à l'intention souvent meilleure que la pensée; de l'une et de l'autre enfin au rayon d'éternelle vérité que notre frère qui pense et parle pour nous le dire a entrevu ou pressenti... — R. P. Craty.

## Causerie à la radio par M. Paul Boucher, secrétaire de l'U. C. C.

### Les principes de l'U. C. C.

Ceux du Syndicalisme catholique :

10. **LE RESPECT DE DIEU, DE LA FAMILLE, DE LA PROPRIÉTÉ.** — base de l'ordre, de la justice et de la paix sociale ;
  20. **L'AUTORITÉ** indéniable de **L'ÉGLISE** dès qu'il s'agit de doctrine religieuse et morale, — l'Église et l'État étant reconnus comme souverains, chacun dans leur domaine respectif, mais l'Église ayant le droit imprescriptible, à cause de la supériorité de sa foi surnaturelle, de faire prévaloir ses décisions, chaque fois, qu'il s'agit de principes sociaux.
  30. **LA NECESSITÉ** absolue de **L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE, CONFESIONNELLE** et pour nos membres, de la **PRÉPARATION SYNDICALE CHRÉTIENNE**, — cela en vue de l'unité du mouvement et de son orientation franchement orthodoxe, préférablement dans les limites paroissiales et diocésaines, afin que nos initiatives soient plus imprégnées d'esprit chrétien ;
  40. **LA NEUTRALITÉ POLITIQUE** absolue, à moins qu'il ne s'agisse de doctrine religieuse ou sociale, — nos groupements ne pouvant en aucune manière s'affilier à des organisations politiques quelconques. Ce qui ne veut pas dire que l'U. C. C., officiellement, ne puisse prendre d'attitudes déterminées quant aux questions publiquement débattues, ni que nos membres, individuellement, ne puissent défendre telle ou telles doctrines.
- PRINCIPES DONC :**  
de **PAIX** : pour assurer la bonne entente entre les cultivateurs et les autres classes sociales ;  
de **LIBERTÉ** : pour laisser à tous nos membres le libre exercice de leurs initiatives, et ce, par respect de l'opinion de chacun ;  
de **PROGRES** : pour fournir à notre Agriculture les facteurs nécessaires à sa prospérité ;  
de **JUSTICE** : pour que l'Agriculture bénéficie de toute la considération qui lui vient, parce qu'elle est la Base initiale de toute notre prospérité sociale et nationale.

**A CAUSE DE CELA L'U. C. C. CROIT :**

10. en la **NECESSITÉ** absolue pour nos cultivateurs d'une Association professionnelle et confessionnelle ;
20. en la **NECESSITÉ** indéniable pour nos cultivateurs d'asseoir toutes leurs activités individuelles et collectives sur une base de conscience et sur une base d'affaires ;
30. en la **NECESSITÉ** immédiate, pour nos cultivateurs d'étudier eux-mêmes leurs problèmes comme producteurs, commerçants, citoyens.

**CELA**

- a) Pour **ORGANISER** avec succès leur exploitation ;
- b) Pour **ECLAIRER** le grand public sur leur situation professionnelle ;
- c) Pour **INSPIRER** nos autorités sur toutes législations les concernant.

**L'UNION DANS L'ÉTUDE POUR OBTENIR :**

**LA COOPÉRATION DANS L'ACTION.**

Soit donc le respect des principes du Syndicalisme catholique, tel que formulé dans les Encycliques Rerum Novarum et Singulari Quondam, les Déclarations de Benoît XV à S. E. Mgr l'Évêque de Bergame, la Lettre de la Sacré-Congrégation du Concile à S. E. Mgr Liénard et les Encycliques Casti Connubii et Quadragesimo Anno.

PAUL BOUCHER,  
Secrétaire Général.

## Recensement agricole du Témiscamingue

Dans notre monde moderne, où tant de choses sollicitent à la fois l'attention, les causes que l'on gagne sont celles que l'on tient constamment à l'affiche. Pour la colonisation qui est une nécessité de l'heure, la réclame s'impose donc et le meilleur mode, c'est bien de projeter la lumière sur nos régions neuves pour ceux qui veulent revenir à la terre et pour ceux qui doivent montrer la route.

Le Témiscamingue a un climat qui rend possibles toutes les cultures et qui est en plus merveilleux pour la santé ; ses riches terres fortes, sans roches, produisent le meilleur blé, des pois hautement appréciés, enfin toutes les céréales ; ses champs de beau trèfle assurent la prospérité de l'industrie laitière ; nous savons tout cela ici, mais ailleurs ces précisions manquent.

Or, ce relevé de statistiques agricoles fixera l'opinion sur la valeur de notre région si belle. Ces chiffres vont aussi illustrer les affirmations de notre brochure "Le Témiscamingue", publiée en 1929.

Dans notre comté, à part Témiscamingue, une ville qui doit sa vie à l'industrie de la pulpe et deux villes minières : Rouyn et Noranda, nous avons 12 paroisses agricoles parfaitement organisées. Chacune a sa fabrique de beurre ou de fromage avec une production ascendante moyenne de dix pour cent par année.

Il faut dire à l'éloge de notre monde agricole que, malgré les attirances d'une route nationale qui traverse la région, et celles de belles routes de gravier qui relient toutes les paroisses, nos cultivateurs possèdent seulement 144 automobiles des 692 qu'il y a dans le comté. Chez nos colons, pas d'enclos pour l'élevage du renard, pas un seul, pas de parts de mines non plus, malgré la proximité des villes minières. Chez nous, on vit de l'agriculture et le Témiscamingue est solide.

A ceux qui veulent venir, nous offrons de belles terres dans les 12 paroisses organisées et dans trois cantons nouveaux accessibles par de bons chemins : Montreuil, Baby et Brodeur. Le chemin de fer traverse déjà la région habitée, et avec de nouvelles communications, nous pourrions ouvrir 50 autres belles paroisses.

Notre territoire est trop beau pour le laisser prendre par des aventuriers et nos anciens colons sont trop méritants pour qu'on leur impose ce voisinage. Nous voulons pour l'heure et dans l'avenir, de nombreux colons genre Louis Hébert et autant de bonnes et courageuses Marie Rollet.

L.-Z. MOREAU, ptre,  
Missionnaire-Colonisateur.

### LE TEMISCAMINGUE

#### STATISTIQUES AGRICOLES DE 1929 Population : 18,229 âmes (1930)

Evaluation municipale :	
Biens imposables	\$14,135,155.10
Biens non imposables	5,173,028.10
Barrage sur la Rivière des Quinze	1,000,000.00
Roulant	1,039,515.00
Automobiles : 692	521,100.00
Terrain en culture :	84,133 acres
Superficie totale :	349,727 acres
<b>Total</b>	<b>\$21,868,798.20</b>

#### ANIMAUX DE LA FERME

3,080 chevaux	\$ 431,200.00
8,648 vaches laitières	648,600.00
10,196 autres bêtes à cornes	356,860.00
8,506 cochons	212,650.00
7,634 moutons	61,072.00
12 chèvres	144.00
176 oies	264.00
75 dindes	225.00
155 canards	193.75
702 lapins	351.00
43,698 poules	43,698.00
469 ruches d'abeilles	7,035.00
<b>Total</b>	<b>\$ 1,762,292.75</b>

#### RECOLTES

40,190 tonnes de foin	\$ 401,900.00
19,929 minots de blé	24,901.25
40,123 minots d'orge	24,073.80
390,355 minots d'avoine	195,177.50
18,357 minots de pois	55,071.00
1,193 minots de sarrasin	1,371.95
9,018 minots de mélange	5,410.80
48,741 livres de trèfle rouge	12,185.25
27,947 livres de trèfle Alsike	6,143.34
157,675 livres de mil	15,767.50
146,856 minots de patates	133,170.40
142,442 livres de chou	4,273.26
776,945 livres de navets	7,769.45
258,325 livres de carottes	5,166.50
153,597 livres de betteraves	4,607.91
95,823 livres de concombres	4,791.40
72,367 livres de tomates	5,789.36
16,622 douzaines de blé d'Inde	4,986.60
18,861 livres de fraises de jardin	1,886.10
29,750 paniers de bluets	29,750.00
Autres produits des jardins	14,480.00
<b>Total</b>	<b>\$ 958,678.37</b>
<b>Grand total</b>	<b>\$24,589,769.32</b>

## A propos de sur-production agricole

Les articles que nous avons écrits sur la brochure de M. L.-P. Roy, pour l'amélioration des vieilles fermes, nous a valu plusieurs témoignages encourageants, dont nous remercions les auteurs.

Un cultivateur nous a cependant écrit pour nous faire remarquer que M. Roy avait tort de demander aux cultivateurs de produire davantage, quand ils ont déjà de la difficulté à écouler leurs produits.

Nous n'avons pas l'intention de répéter nos articles de la semaine dernière. Qu'il nous suffise de rappeler ceci :

1e Pendant que nos cultivateurs sont embarrassés de leurs produits, il y a nombre de gens qui, à la campagne et dans les villes, se serrent la ceinture et se privent, parce qu'ils n'ont pas le moyen de payer les articles offerts.

2e Pendant que nos cultivateurs sont embarrassés de leurs produits, nos magasins, nos entrepôts, hôtels et restaurants regorgent de produits importés du dehors et que l'on pourrait récolter ici.

3e Pendant que nos cultivateurs ne savent où vendre une certaine partie de leurs produits, des maisons d'affaires auxquelles nous demandons pourquoi elles ne vendent pas davantage le produit de nos fermes québécoises, nous répondent que le commerce est beaucoup plus difficile à faire avec notre classe agricole qu'avec celle des autres provinces, parce qu'elle n'est pas groupée, parce qu'elle ne classe pas ses produits, parce qu'elle n'a pas le souci de faire une belle présentation.

Si tout cela est vrai, il y a place, chez nous, pour une plus grande production. Ce qui manque, ce n'est donc pas l'existence de marchés domestiques, mais **LA JOUISSANCE DES MARCHÉS EXISTANTS**. Et quand notre production agricole sera organisée pour conquérir les marchés qui lui reviennent de droit, elle pourra même songer, en dirigeant son offensive ailleurs, à s'emparer de certains marchés qui lui conviennent très bien. Mais pour cela, il faut que notre agriculture soit plus entreprenante, et plus raisonnée.

L'instruction, la coopération et l'association professionnelle s'imposent, c'est évident.

M. Roy n'est pas le seul à constater ce qu'il expose dans sa brochure. Des cultivateurs de haute valeur, qui désirent non seulement leur propre avancement, mais celui de toute la classe agricole ont fait les mêmes constatations. Puis des agriculteurs moins heureux ne se gênent pas pour dire que, s'ils avaient plus d'instruction agricole — ce qui leur permettrait de produire davantage avec un minimum d'efforts physiques — leurs affaires seraient meilleures.

Enfin, il ne faut pas oublier que nous sommes en un temps de marasme général et que, dès le rajustement des affaires dans le monde, l'agriculture prendra un nouvel essor. Pourquoi, alors, nos cultivateurs ne se préparent-ils pas à bénéficier de ce regain de vie économique mondiale ?

Eugène L'Heureux.

(De l'Action Catholique)

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS  
(S) SECRETAIRES

Diocèse de Chicoutimi :

- Chicoutimi- Nord :  
(A) Abbé Lucien SAVARD, Mistassin  
(D) M. Antoine RIVERIN, Chicoutimi  
(S) M. Ursin GOBEIL, Chicoutimi  
Chicoutimi- Sud :  
(A) Ab. J.-C. TREMBLAY, Les Eboulements  
(D) M. Adjuitor BHERER, La Malbaie  
(S) M. G. TREMBLAY, Les Eboulements

Diocèse de Gaspé :

- (D) Abbé C.-E. PLOURDE, St-Elzéar, Bon.

Diocèse de Haileybury :

- Abitibi :  
(A) Abbé A. MEUNIER, Curé La Reine  
(D) M. D. NAUD, La Sarre  
(S) Abbé E. HALDE, Palmarole  
Témiscamingue :  
(A) Abbé A. MOUTTET, St-Bruno de Guig.  
(D) M. Jos COTNOIR, St-Bruno de Guigues  
(S) M. Georges LEFORT, Ville-Marie

Diocèse de Joliette :

- (A) Chan. M. CLERMONT, St-Barthélémy  
(D) M. Arthur VALOIS, Saint-Barthélémy  
(S) Abbé D. HENault, vic., St-Barthélémy

Diocèse de Mont-Laurier :

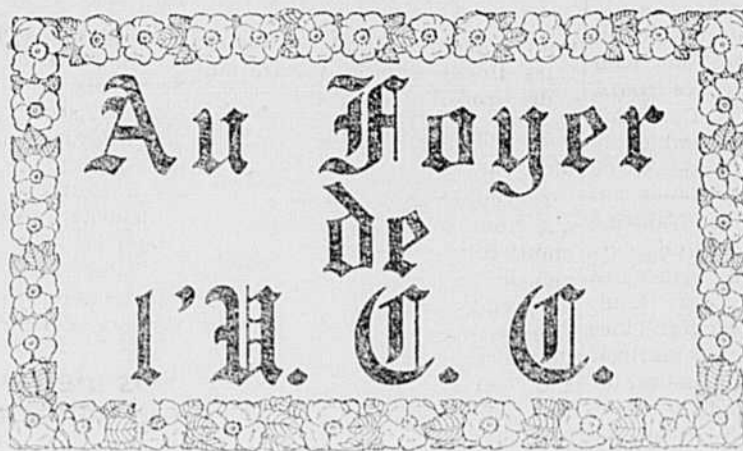
- (A) Abbé J. L. A. GENIER, Curé, St-Faustin  
(D) M. F. DESJARDINS, L'Annonciation

Diocèse de Montréal :

- (D) M. Paul BOUDRIAS, L'Abord à Plouffe.  
(D) M. Hercule RIENDEAU, St-Rémi, (Nap.)

Diocèse de Nicolet :

- (A) Abbé Edgar LAFOREST, Evêché  
(D) M. A. ROUSSEAU, La Baie du Febvre  
(S) Abbé Alphéri TAILLON, Evêché



Président-général : ALDERIC LALONDE, Rigaud.

Aumônier général : R. P. LEON LEBEL, s.j., Montréal

1er Vice-Président :

ALBERT RIOUX, L.Sc.A.,  
Sayabec.

2e Vice-Président :

ABEL MARION,  
Sainte-Hedwidge

Secrétaire-général :

PAUL BOUCHER, L.Sc.S.,  
Boucherville.

Rédacteur :

RAYMOND-M. PUCET,  
Montréal

Conseillers juridiques :

Me WILFRID GUERIN, N. P. Me CHS-HENRI LALONDE, C. R.

Cruc et Aratru

(A) AUMONIER, (D) DIRECTEURS  
(S) SECRETAIRES

Diocèse d'Ottawa et de Pembroke  
Section de Québec

- (D) M. W. BENOIT, Luskville, (Wright)  
Section de l'Union des Cultivateurs F.-O. :  
(A) Abbé R. GLAUDE, curé, Gatineau  
(D) M. R. BEAUDET, R.R. No 2, Cyrville, O.

Diocèse de Québec :

- Québec-Nord :  
(A) Abbé J. P. CHALIFOUR, Curé, N. D.  
des Anges  
(D) M. Alfred HARDY, Saint-Basile  
(S) M. Edouard VERREAULT, St-Léonard  
Québec-Sud :  
(A) Abbé P. GRONDIN, Collège de Lévis  
(D) M. Geo. DROUIN, St-Honoré, Beauce  
(S) M. A. CHAMPAGNE, St-Honoré, Beauce  
Québec-Est :  
(D) M. L. COULLARD, St-Pierre de M.  
Montmagny

Diocèse de Rimouski :

- (A) Mgr J. A. VERREAULT, Curé, Isle Verte  
(D) M. Mathias D'AMOURS, Trois-Pistoles  
(S) Abbé Alf. BERUBE, Trois-Pistoles

Diocèse de Sherbrooke :

- (D) M. Ph. LAROCHE, St-Camille de Wolfe

Diocèse de Saint-Hyacinthe :

- (A) Abbé G. SPENARD, Saint-Hyacinthe  
(D) M. Alexis BEAUREGARD, Ste-Hélène  
(S) M. P. A. LESSARD, Ste-Hélène (Bagot)

Diocèse de Trois-Rivières :

- (A) Abbé Ernest JACOB, Yamachiche  
(D) M. Tancrede GOYETTE, Saint-Luc

Diocèse de Valleyfield :

- (A) Ch. O. BISSONNETTE, Ste-Martine  
(D) M. J. F. PRUD'HOMME, Ste-Philomène

REUNIONS DE CERCLES

- 17 avril : S.-CAMILLE (Wolfe)  
18 avril : S.-ANACLET (Rimouski)  
19 avril : S.-METHODE (Frontenac)  
20 avril : S.-MICHEL (Bellechasse)  
20 avril : MARTINVILLE (Compton)

ECHOS DE CERCLES

Saint-Hubert

(Témiscouata)

Le Cercle de l'U.C.C. a tenu son assemblée le 3 avril sous la présidence de M. Jules Malenfant, 20 cultivateurs étaient présents.

M. l'Aumônier a parlé de la vie de saint Isidore, patron des cultivateurs et de l'U.C.C. dont la fête a lieu le lendemain.

M. Jules Malenfant a parlé de la culture du pommier et les autres sujets discutés furent sur les soins à donner au jeune veau et des caractéristiques d'une bonne vache laitière.

Les membres du Cercle ont appris avec plaisir que 55 élèves avaient repris les 1er et 2e examens des Cours-à-Domicile et que 65 suivent les Cours pour le 3e examen.

Il fut ensuite passé une résolution concernant les graines de trèfle et de mil.

Il est question que la Société d'Agriculture nous favorise des primes accordées pour un étalon, ce serait à souhaiter. L'on déplore les dépenses considérables encourues par l'achat de chevaux de l'Ouest.

Dès cette année nous aurons dans la paroisse 15 à 20 juments poulinières, nul doute que le nombre en augmentera quand nous aurons un reproducteur dans notre paroisse. Nous félicitons M. Georges April pour l'offre qu'il a faite de garder ce cheval dans l'intérêt de nos cultivateurs et ce, en observant les règlements du Conseil d'Agriculture.

La prochaine assemblée est levée et fixée au 15 mai.

M. Auguste COTE, sec.

Charlesbourg

(Québec)

1ère ASSEMBLEE

Une assemblée des membres de l'U.C.C. a été tenue à la salle paroissiale le 11 février 1932 pour le choix d'un bureau de direction. M. Emile Gauthier, agronome du comté, nous fit la lecture des règlements et statuts de l'Union

Catholique des Cultivateurs et on procéda à l'élection des membres du Bureau de Direction.

Proposé par M. Arthur Charles Paradis, secondé par M. Isidore Villeneuve, que M. Pierre Dery soit choisi président; accepté.

Proposé par M. Donat Pageau, secondé par M. David Dery, que M. Art. Charles Paradis soit choisi vice-président; accepté.

Proposé par M. Arthur Chs Paradis, secondé par M. Gérard Bourbeau, que M. Albert Sansfaçon soit choisi secrétaire-trésorier.

Les cinq directeurs suivants furent choisis: M. Isidore Villeneuve, pour le village S.-Pierre; M. Alphonse Dorion, pour le village Gros-Pin; M. Omer L'Heureux, pour Charlesbourg Ouest; M. Gérard Bourbeau, pour le village et M. Albert Lefebvre, pour le village S.-Joseph.

Proposé aussi par M. A. P. Robitaille, secondé par M. Art. Chs Paradis, que M. le curé Chs-Ovide Godbout soit demandé pour être aumônier du Cercle.

M. Emile Gauthier nous intéressa par une causerie sur les avantages de l'Union Catholique des Cultivateurs et donna quelques bons conseils d'actualité.

Il fut ensuite proposé par M. Isidore Villeneuve, secondé par M. Gérard Bourbeau, que M. Pierre Dery soit choisi délégué pour la prochaine convention.

Il fut enfin proposé par M. Pierre Dery, président, que les assemblées mensuelles soient fixées le deuxième mercredi de chaque mois. L'assemblée s'ajourna à dix heures.

J.-Albert SANSEFAÇON,

Sec.-trés.

2e ASSEMBLEE

Deuxième assemblée du Cercle de l'U.C.C. de Charlesbourg tenue à la salle paroissiale de Charlesbourg, mardi le 29 mars 1932 sous la présidence de M. Pierre Dery, président. Tous les membres du bureau de direction étaient présents, il y avait aussi environ une cinquantaine de cultivateurs. Il y eut d'abord lec-

ture d'une lettre adressée aux députés fédéraux de notre province par le bureau exécutif de l'U.C.C., lecture faite par Monsieur le président. Cette lecture concernait le crédit agricole ainsi qu'un amendement à la loi des faillites. Puis M. Emile Gauthier, agronome du comté, nous donna quelques explications au sujet du prêt agricole. Le secrétaire fit lecture des circulaires envoyées par le secrétariat de l'U.C.C. expliquant les avantages qu'il y a de faire partie du cercle. L'assemblée adopta ensuite à l'unanimité les résolutions suivantes :

1. Attendu que le gouvernement provincial n'a pas cru devoir établir un système de crédit agricole ;

Il est proposé par M. Albert Lefebvre, secondé par M. Arthur Charles Paradis, que le Cercle de l'U.C.C. prie notre député au parlement fédéral, M. C. N. Dorion, d'user de son influence au parlement pour rendre le crédit agricole fédéral plus à la portée des cultivateurs, et qu'une copie de la résolution soit envoyée à notre député, adopté.

2. Attendu que la loi des faillites a ruiné le crédit des cultivateurs, attendu qu'il est désirable que cette loi soit rappelée ;

Il est proposé par M. Pierre Dery, secondé par M. Gérard Bourbeau, qu'il soit résolu que le Cercle de Charlesbourg demande au Bureau exécutif de l'U.C.C. d'user de son influence auprès du gouvernement fédéral pour obtenir le rappel de cette loi et que copie de ces résolutions soit envoyée à "La Terre de Chez Nous", pour publication. Adopté à l'unanimité.

M. Emile Gauthier nous fit lecture de l'article éditorial paru dans "La Terre de Chez Nous" la semaine du 23 mars qui a pour titre "Les Faillites". M. Gauthier nous donna ensuite un travail intéressant sur la crise économique actuelle. La séance est levée, il était 10 heures.

J. Albert SANSEFAÇON,

Sec.-trés.

Saint-Anaclet

(Rimouski)

Une assemblée de l'U.C.C. a été tenue à la salle publique en présence du Bureau de direction, de plusieurs membres et de quelques cultivateurs.

Après la prière à saint Isidore par M. l'Aumônier, le secrétaire lut les minutes de la dernière

assemblée, lesquelles furent adoptées et signées par M. le Président.

M. l'Aumônier prit ensuite la parole et commenta une page du "Guide" sur les débats de la Chambre que la majorité des députés n'a pas jugé à propos d'établir un crédit agricole provincial pour aider les cultivateurs. L'U.C.C. a travaillé fermement pour obtenir ce crédit agricole et nos députés cultivateurs des deux côtés de la Chambre ont fait une bonne lutte pour passer cette mesure, mais ils n'ont pas réussi.

Une discussion fut ensuite engagée à propos des Caisses Populaires, du crédit agricole, de la bonne graine de semence et de la bonne culture en général.

M. Ludger Rioux, notre beurrier, présent à l'assemblée, demanda aux cultivateurs présents de lui faire écrémer du lait le plus vite possible et il eut une réponse très satisfaisante.

La prochaine réunion aura lieu le 13 avril, lundi soir. La séance fut levée.

Anaclet OUELLET, sec.-trés.

Mont-Carmel,

Valmont

(Champlain)

Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 27 mars au lieu ordinaire des séances, à l'issue de la messe paroissiale.

Le secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et rendit les comptes pour l'année 1931. Il donna connaissance de la correspondance reçue durant le mois. On procéda à l'élection.

Le conseil fut formé ainsi :

Proposé par M. Ferd. Brière, secondé par M. Moïse Veilleux, que M. Thomas Héon soit élu président; adopté.

Proposé par M. Alvarez Thelrand, secondé par M. Moïse Veilleux, que M. Robert Lamothe soit élu vice-président; adopté.

Proposé par M. Alvarez Thelrand, secondé par M. Thomas Héon, que M. Ferdinand Brière soit élu secrétaire - trésorier; adopté.

Proposé par M. Jos.-T. Levasseur, secondé par M. Thomas Héon, que MM. Alvarez Thelrand, Moïse Veilleux, Donat Dostaler, Jos. M. Landry, Wilfrid Dumas, soient élus directeurs; adopté.

L'assemblée est levée et remise au mois prochain.

Thomas HEON, prés.

Ferdinand Brière, sec.

Yamachiche

(S.-Maurice)

A une assemblée des membres du Cercle de l'U.C.C. de Yamachiche, tenue à la salle publique le 29 mars 1932, sous la présidence de M. Philias Pellerin, il a été proposé par M. Fernand Gélinas et secondé par M. Eugène Trahan, la résolution suivante que M. l'abbé Gérard Baril, ptre, vicaire à Yamachiche, soit nommé secrétaire du cercle, comme remplaçant de M. l'abbé Ernest Jacob, ptre. Adopté.

Philias PELLERIN, président.

Saint-Gédéon

(Lac S.-Jean)

L'assemblée du cercle local de S.-Gédéon eut lieu le dimanche le 3 avril 1932. Etaient présents: Théophile Gagnon, Président, Louis Lessard, Francis Laplante, Joseph Savard, Jean Baptiste Lapointe tous directeurs, formant quorum sous la présidence de M. Théophile Gagnon, président.

Après la prière d'usage, il y eut lecture du procès verbal de la dernière séance qui fut adopté, ensuite M. le président remercia les cultivateurs d'être venus en si grand nombre démontrant l'intérêt qu'ils ont envers leur Union.

Ensuite, il y eut discussion sur les prix et les achats de graines de foin. Il fut décidé sur proposition de M. Joseph Savard et secondé par M. Jean-Baptiste Lapointe, qu'une demande soit faite au département de l'Agriculture provinciale et en avisant l'union diocésaine immédiatement pour avoir un octroi de 50% sur l'achat des graines de foin.

Et sur même proposition par l'entremise du bureau central à Montréal, que demande soit faite pour avoir le transport des graines gratuits au département de l'Ottawa.

Le Secrétaire est chargé d'écrire au bureau à Montréal, que vue la très grande rareté d'argent, et la grande difficulté que les cultivateurs ont avec les banques s'il n'y aurait pas moyen d'avoir un délai pour le paiement des graines comme le 1er juillet.

L'étude pour la formation d'un syndicat de l'U.C.C. a été remise à une autre séance, afin d'avoir les réponses des lettres envoyées par le secrétaire au bureau, à Montréal.

Liguori CLAVEAU, sec.

## Saint-Félicien

A une assemblée régulière de l'U.C.C. tenue au lieu ordinaire des séances, le 30 mars dernier, sous la présidence de M. Thomas Ouellet, la résolution suivante adoptée à l'unanimité par tous les directeurs et une centaine de membres, environ, doit être transmise au Bureau Chef de l'U.C.C. à Montréal :

Attendu qu'un grand nombre de cultivateurs de cette province ont des automobiles et des camions pour leur utilité personnelle :

Attendu que pour conduire les dites machines, il faut que chaque membre de la famille ait un permis spécial additionnel de \$5.00 :

Attendu que le cultivateur, dans la crise actuelle, n'est pas en mesure de payer une somme de \$15.00 ou de \$20.00 seulement pour les permis de conducteur :

En conséquence il est unanimement résolu que demande soit faite au Gouvernement Provincial d'amender la loi de manière à ce que le cultivateur qui a une automobile ou un camion puisse prendre une licence ordinaire et que chaque membre de sa famille qui est en âge de conduire ait un permis de conduire pour la somme de \$1.00 au lieu de \$5.00 sous la responsabilité de celui qui prend la licence. Le cultivateur est quelquefois obligé de changer de conducteur et il ne faudrait pas l'exposer à payer l'augmentation inutilement, en faisant conduire quelqu'un qui n'a pas pris de licence de \$5.00 parce que trop cher.

Que cette résolution soit transmise immédiatement à l'Exécutif de l'U.C.C. pour application immédiate.

Union Catholique des Cultivateurs de Saint-Félicien.

Thomas OUELLET, prés.  
Antoine HEBERT, sec.

## Chicoutimi

Séance du 27 mars tenue à la salle publique après la grand-messe.

Etaient présents M. le Chanoine Tremblay, curé de la cathédrale, aumônier du Cercle local, M. Prince, président, M. Pierre Bédard et Simon Fortin, directeurs, formant quorum. M. l'Aumônier ouvre la séance par la prière.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est adopté à l'unanimité. M. le président prend ensuite la parole et dit que le secrétaire, M. Henri Riverin, prendra les commandes après l'assemblée, pour les grains de semence. Il démontre que les patentes certifiées avaient plus d'avantages que les autres et lorsqu'elles sont arrosées souvent, le rendement est encore meilleur. M. l'Aumônier parle ensuite et dit que les cultivateurs devraient envoyer leurs fils au cours qui se donne au Séminaire de Chicoutimi, du 28 mars au 9 avril. Nous devons nous efforcer de nous instruire, la science agricole n'est jamais perdue. Durant les vingt années que j'ai régi la ferme, mon plus grand désir a été d'instruire les fils des cultivateurs en travaillant pour avoir ici une école d'agriculture. Depuis que nous avons des agronomes, nous apprécions beaucoup plus leurs conseils parce que nous avons l'expérience.

M. Prince remercia M. l'Aumônier de ses sages conseils et demanda à M. Charbonneau de nous dire quelques mots. M. Charbonneau dit qu'il avait plusieurs noms, mais qu'il craint que l'argent fasse manquer la

chance à plusieurs de suivre ces cours. Il engagea les cultivateurs à faire tous les sacrifices possibles pour leur avenir et félicita les corps publics qui ont bien voulu souscrire pour ces cours. M. Prince remercia M. Charbonneau et suggéra à l'assemblée de souscrire une somme de \$25.00 pour aider les cultivateurs qui n'avaient pas d'argent. L'assemblée approuva à l'unanimité cette proposition et M. Prince dit ensuite que M. Thomas Louis Tremblay lui avait suggéré l'idée d'organiser une journée agricole qui commencerait par une grand-messe. Les corps publics et les commerçants seraient invités à y prendre part. L'assemblée approuva cette suggestion. La séance se termina par la prière. 125 personnes étaient présentes.

Edgar CLAVEAU, sec.

NOTE. — Un deuxième cours d'agriculture a lieu au Séminaire du 11 au 23 avril.

## Gentilly (Nicolet)

L'assemblée du Cercle fut tenue le 28 mars sous la présidence de M. Louis Provencher.

M. l'Aumônier a traité le sujet très intéressant des Caisses Populaires et nous parla aussi de l'alimentation rationnelle du troupeau laitier.

M. Néré Brulé donne un travail sur l'élevage de la volaille.

Les deux résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par M. Charles Trotter, secondé par M. Erm. Lavigne et adopté à l'unanimité, d'adresser à notre député au fédéral, M. Lucien Dubois, la demande de l'U.C.C. concernant l'amendement à la loi des faillites.

Considérant que la causerie donnée à la radio par les officiers de l'U.C.C. intéresse tous les cultivateurs, et que bon nombre ne peuvent l'écouter vu que la plupart ne peuvent laisser aussi à aussi bonne heure, il est proposé que M. Charles Trotter, secondé par M. Edm. Lavigne et adopté à l'unanimité, de retarder ces causeries entre huit et dix heures, s'il est possible.

M. Louis Provencher donnera, à la prochaine assemblée fixée au 25 avril, un travail sur les maladies communes au bétail laitier.

Trois nouveaux membres se sont fait inscrire.

Alfred BEAUDETTE, sec.

## Barrabute (Abitibi)

L'Assemblée du Cercle de l'U.C.C. a été tenue à la sacristie après la messe. Etaient présents: M. le Président, M. l'Aumônier, 4 directeurs et 6 membres en règle.

Après la prière, M. le Président fit une lecture et prononça une allocution. M. J.-A. Langlois revint sur le sujet qu'il devait traiter le mois dernier: soins du bétail laitier. Une autre conférence sur les soins du veau laitier, fut donnée par M. J. Briand.

A la prochaine séance, il y aura causeries sur les Caisses Populaires par M. J.-A. Langlois, ptre, aumônier, et sur les soins des truies portières, par M. H. Marcotte.

La séance fut levée.

Albert A. RIVEST, sec.

## Tabac - Tabac - Tabac

Canadien en feuille, haché et cigares.

Demandez liste de prix à  
J. J. GAREAU & FILS  
S.-Roch de l'Achigan, Québec.

## Saint-Ephrem

(Beauce)

Conférence donnée par M. Charles Doyon sur la fabrication du sirop d'érable No 1.

Monsieur le Président,

Messieurs les Cultivateurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites de m'avoir choisi comme étant le conférencier au sujet du sirop d'érable de première qualité. En premier lieu, je dois vous dire que l'on doit être fier d'appartenir à l'U.C.C., car c'est une Union bénie par tout le clergé du monde entier. D'abord, nous avons dans notre cercle, M. l'Aumônier, qui se dévoue beaucoup pour nous, et qui est le bras droit du cultivateur: exemple du temps passé.

Quand les anglais, au début de la colonie, voulant s'emparer du Canada, sillonnaient notre beau fleuve le Saint-Laurent et attaquaient tout sur leur passage, les premiers colons, c'est-à-dire les cultivateurs, étaient obligés de s'en aller se réfugier, cachés dans les bois pour sauver leur vie et celle de leur famille, mais ils avaient toujours avec eux les prêtres, qui les suivaient continuellement et c'est pourquoi, les premiers colons avaient tant de courage, et ceci est pour nous, une marque de confiance pour notre belle Union.

Maintenant, pour revenir au sujet de ma conférence, je dois vous dire qu'il faut premièrement, pour faire du beau et du bon sirop d'érable, la propreté, en lavant tous les vaisseaux et la bouilloire avant le sucre, et durant le sucre lavez aussi la bouilloire de temps en temps. Il faut deuxièmement, avoir un bon feu et du bon bois sec, afin de faire bouillir l'eau le plus vite possible, et prendre bien soin de faire sortir, par un grand siphon, au-dessus de la bouilloire, toute la vapeur possible, car si l'on fait retarder la bouilloire, cela empêchera de faire du beau sirop. Ensuite, quand vient le temps de retirer le sirop de la bouilloire, on n'attend pas qu'il soit tout à fait prêt; on le retire et le vide dans un grand tonneau et là, on le laisse refroidir et bien reposer; puis on le fait épaissir, en le prenant avec un plat, seulement le dessus, de manière à ne pas toucher ce qui est reposé dans le fond du tonneau; puis, on le fait épaissir afin de le mettre dans des bidons à livraison, et de cette manière on est sûr de retirer toujours du No 1.

Pour ma part, je peux vous montrer des échantillons que j'ai eu soin de garder pour vous prouver ce que je viens de dire, et je vous remercie de votre bonne attention. Merci.

Conférence donnée par M. Achille Faucher sur la préparation des grains de semence.

M. le Président,

MM. les cultivateurs,

Je dois vous dire que le sujet de ma conférence m'accable beaucoup, car je sais qu'il y en a qui prépare leurs grains mieux que moi, mais en tout cas je vais vous dire, en quelques mots, la manière dont je m'y prends pour préparer mon grain.

1. Il faut avoir du grain, et pour avoir du grain il faut semencer, et en semant toujours du méchant grain, on récolte toujours ce que l'on sème. Pour avoir du bon grain, il faut bien le cribler, c'est-à-dire enlever tout le mauvais et le petit; et pour que le grain soit bien criblé, il faut, en général enlever 25 à 30 minots par 100 minots de grain soit un peu plus que le quart. Vous allez peut-être être bien étonnés, car si je vous di-

sais, moi, pour bien séparer 25 minots de grains, je prends une journée.

Maintenant semez et vous aurez toujours de bons résultats. Et je sais que nous n'avons pas tous, des séparateurs ou des cribles à grains, mais il s'agit seulement d'entrer membre du cercle agricole et cela vous coûte seulement qu'un dollar par année, pour vous servir du crible gratuitement. Maintenant je vous remercie de votre bonne attention, et encore une fois. Merci.

## Nos meilleurs vœux à un nouveau confrère

La presse hebdomadaire vient de s'enrichir d'un nouveau journal "La Vallée de la Chaudière".

Grâce à sa belle tenue littéraire, nous sommes persuadés que cet hebdomadaire recevra le meilleur accueil de tous les citoyens de la Province et tout particulièrement de la vaillante population de la rive sud.

Pour notre part nous souhaitons le plus franc succès à "La Vallée de la Chaudière" et à son vaillant directeur.

R. M. P.

## Le "Kolkhose"

La lecture des journaux de Moscou montre que le manque de graines de semences préoccupe vivement les autorités soviétiques.

On sait que depuis 1928 le gouvernement a réalisé, dans la proportion de 60 à 70 pour 100, la collectivisation des terres paysannes. Cette politique qui expulsa déjà les paysans aisés, les koulaks, a déchainé, de la part de ces derniers, une lutte sourde d'une extrême âpreté, une résistance qui, pour ne pas s'exercer ouvertement, n'en trouble pas moins beaucoup l'exécution du plan quinquennal.

Avant d'entrer dans le kolkhose, ou économie collective, beaucoup de ruraux ont vendu à vil prix leur cheptel et leur outillage. Ils cachent maintenant les graines de semence ou les utilisent pour faire du pain. Ceux qui ne se livrent pas à un boycottage réfléchi, n'ayant plus le stimulant de l'intérêt individuel, n'attendent plus, de leurs efforts accrus, une satisfaction personnelle ou familiale, abandonnent aux autorités le soin de leur fournir, en temps voulu, des graines et des outils.

Les résultats du nouveau genre d'exploitation de la terre russe se font déjà sentir. A l'exception de la Crimée où les semences sont en quantité suffisante, la situation est partout critique, mais particulièrement dans l'Oural, sur la basse Volga et en Ukraine. L'union soviétique, disent les journaux russes, est menacée d'une disette plus terrible que celle de 1921-22.

La désorganisation des transports complique encore la situation. Les graines que l'on peut réunir risquent, en effet, de ne pas arriver assez tôt à destination, par suite du manque de wagons et de la lenteur avec laquelle s'effectuent les chargements. Les voies sibériennes, obligées d'assurer, en saison des événements d'Extrême-Orient, un trafic militaire important, sont dans l'impossibilité de remplir d'une façon satisfaisante leur rôle économique.

A ces facteurs négatifs, il faut ajouter l'insuffisance de l'outillage. La plupart des tracteurs n'ont pas été réparés. Le rêve de remplacer la traction animale par la traction mécanique s'est évanoui déjà, et cette déception est d'autant plus pénible que les chevaux, médiocrement nourris, sont en mauvaise forme.

## Pour notre bon renom

Un étranger qui lirait nos journaux politiques au cours d'une période électorale se demanderait certainement quel peuple nous sommes, n'aurait-il pas raison ?

Par soi-disant politique, on insulte les adversaires, on les diffame, on les traîne dans la boue, on cherche dans leur vie privée une peccadille quelconque dont on s'ingénie à faire un scandale; en un mot, on fait tout pour insulter l'homme et pour humilier les siens.

Nous sommes cependant un peuple civilisé, en temps ordinaire notre presse garde, dans la grosse majorité, une attitude digne, elle a le droit d'être fière du rôle qu'elle joue, pour quelles raisons se dégrade-t-elle quand le peuple est appelé à se choisir des représentants dans un domaine ou dans un autre ? C'est ce que nous n'arrivons pas à comprendre.

Quel plaisir peut trouver un journaliste, un vrai, à traîner un homme dans la boue, à le caricaturer dans un genre plus que trivial; nous nous le demandons.

Est-ce cela, la politique ? Quelle tristesse ! Quelle abhération !

Est-il surprenant qu'en présence d'une telle mentalité, beaucoup d'hommes bien doués, dûment qualifiés, refusent d'entrer dans l'arène politique, voire municipale, et préfèrent laisser la place à des hommes qui sont prêts à tout souffrir pourvu qu'ils soient à l'honneur et à la crèche. Pourrait-il en être autrement ? Oui, si les candidats avaient le respect d'eux-mêmes et qu'ils le prouvent en respectant leurs adversaires; si toute la presse, à quelque parti qu'elle appartienne se donnait une règle de conduite digne d'un peuple civilisé.

On dira peut-être: Nos adversaires le font, mauvaise excuse, "si mon voisin vole", "il faut que je vole", s'il bat sa femme, il faut que j'assomme la mienne", en ne le faisant pas, arrivera-t-on à nous faire croire que nous nous conduisons mal, nous ne le supposons pas.

Si l'on veut qu'un pays soit bien considéré en la personne de ses représentants, il faut que ceux-ci briguent les suffrages du peuple avec dignité, lui prouvent ainsi qu'il le respecte et que, dès l'instant qu'ils seront élus, ils n'aient rien à se reprocher dans leur conduite et dans leurs actes.

Le jour où les candidats, tous les candidats, auront le respect d'eux-mêmes, la presse elle-même pourra conserver sa dignité et avoir le respect de tous, amis et adversaires.

C'est peut-être trop demander à certains journalistes, mais nous avons confiance à la masse, et nous ne doutons pas que le jour viendra où tous nos journaux seront dignes d'être lus, mais quand ?

R. M. P.

## L'Industrie des conserves se développe

Les petites conserveries se sont multipliées en ces derniers dix ans dans les campagnes de Québec. Il n'y avait que quatre ou cinq établissements de ce genre en 1920 mais en 1931 on en comptait cinquante-neuf, qui ont produit 500,000 caisses de conserves ainsi qu'une quantité considérable de catsups, de mayonnaise, de marmelades et de gelées. La valeur de ces conserves alimentaires produites dans le Québec en 1930 a dépassé \$4,000,000. — L'Economiste agricole.

# PAGE FEMININE

SOUS LA DIRECTION D'ATALA

## CERCLES DE FERMIERES

### ATTRIBUTION DES DIRECTRICES LOCALES

#### PRESIDENTE.

10. La Présidente, comme première directrice, détient l'autorité et en conséquence doit maintenir l'ordre dans les assemblées.

20. Elle ouvre les séances, annonce l'ordre du jour, présente les conférenciers et conférencières. Pour avoir l'opinion générale des membres, elle leur soumet, si c'est nécessaire, les décisions des directrices et donne ensuite la parole aux directrices ou aux invités.

30. Elle a le droit d'émettre son opinion et de prendre part au scrutin secret dans toutes les assemblées.

40. Dans le cas où il y aurait égalité de voix à la suite d'un vote pris sur une question quelconque, la Présidente peut donner la majorité en votant une deuxième fois.

50. Elle surveille de près l'organisation de concours, expositions ou fêtes, en trace si possible le programme, le soumet aux directrices, lequel devient en force sur acceptation de la majorité. Dans ce travail de rédaction, elle peut se faire aider de la secrétaire ou de toute la direction.

60. A l'époque des concours et expositions, elle voit à s'assurer un juge compétent et étranger à l'intérêt personnel de chacun des membres et surveille elle-même les entrées en faisant respecter les conditions ou règlements du concours ou de l'exposition. S'il y a lieu d'amender ces derniers, elle ne peut le faire qu'avec la majorité des directrices.

70. Pour donner l'exemple, au début de l'année, elle choisit un sujet qui puisse intéresser la majorité des membres et le traite en assemblée.

Ce dernier devoir ne demande pas un brevet de capacité. Il s'agit d'exposer bien simplement, de façon à être comprise, une idée, une méthode, un procédé, sur une chose pratique, ne perdant pas de vue le but de l'oeuvre.

#### VICE-PRESIDENTE.

10. En l'absence de la Présidente, la Vice-Présidente ouvre les assemblées avec les mêmes droits et pouvoirs que la Présidente.

20. En dehors de cette circonstance, elle a le droit de voter dans les assemblées, de soumettre des projets d'organisation, pour qu'ils soient discutés par le bureau de direction, et d'émettre son opinion.

30. Au temps des concours, expositions, elle devrait plus spécialement aider les membres à placer leurs exhibits pour faciliter la tâche des juges. Au cours d'une fête, elle surveille l'exécution du programme jusque dans les détails.

#### SECRETARE-TRESORIERE.

10. La Secrétaire-Trésorière, en assemblée, a le droit d'émettre son opinion et de prendre part au scrutin secret lors même qu'elle recevrait une indemnité pour récompense de ses services.

Elle communique les lettres, avis et nouvelles qui intéressent les membres.

Elle prend note de toutes les décisions, qu'elle inscrit dans le livre de délibérations, par un rapport détaillé de chaque assemblée.

20. En même temps Trésorière, elle dépose, au nom du Cercle, les argents en banque, caisse rurale ou paroissiale. Tout chèque, pour retirer ces argents, doit être signé par la Présidente et la Secrétaire-Trésorière.

30. Elle doit garder copie de toute correspondance concernant le cercle et note de toute opération financière dont le chiffre sera inscrit avec mention de date et nature de l'opération, (recette, dépense) du montant exact, au livre de compte.

30. Pour le 1er juillet de chaque année, elle doit faire un rapport à la direction générale des cercles de l'état financier de son Cercle et du travail accompli pendant l'année.

40. Elle doit aussi faire connaître au Bureau des Cercles de Fermières à Québec, les changements du bureau local. Si elle sort de charge, à ce même bureau elle doit en donner avis et faire connaître les noms et adresse de sa remplaçante.

50. Au temps d'une organisation quelconque la majeure partie de la correspondance ou rédaction lui revient. Sur demande, à certaines époques de l'année, le bureau de direction pourra lui adjoindre une assistante temporaire qui n'est pas considérée comme faisant partie de la direction.

Chaque sujet doit être traité par une lettre excluant toute autre question. Chaque rapport sera écrit sur un seul côté de la ou des feuilles employées.

Elle ne doit pas négliger de faire signer les règlements ou rapports, soit par la Présidente ou la Conseillère Provinciale suivant le cas.

60. A moins d'un règlement local qui l'en dispense, elle est obligée de convoquer toutes les assemblées par un avis donné à tous les membres au moins huit jours d'avance.

## DU PAIN! DU PAIN!

### AUX SANS-TRAVAIL

Vous les voyez, Seigneur, errants de par le monde,  
Les pauvres, vos amis;  
Sont-ils, ces désœuvrés dont le flot surabonde,  
Au triste sort soumis?

Ils cherchent du travail... et s'offrent à la tâche:  
Mais, aux postes divers,  
L'outil chôme et, des bras, la funeste relâche  
S'étend à l'univers.

Pourtant Dieu dit un jour à notre premier père:  
"Tu gagneras ton pain..."  
Et pas un de ses fils ne devait se soustraire  
A ce décret divin.

C'est une loi d'amour plus que de pénitence  
Qui faisait du labeur  
Une source de bien, de noble jouissance,  
Un rachat de l'honneur.

L'homme alors fut heureux de rehausser sa vie  
Par l'oeuvre de ses mains;  
Et de prétendre en plus — le travail fructifie —  
A de célestes gains...

Qu'importe aux valeureux que la fatigue mette  
Des sueurs à leurs fronts,  
Ne faut-il pas qu'on peine, et que le ciel s'achète  
En creusant des sillons?...

Qu'importe la besogne à ce chef de famille,  
S'il peut, dans sa maison,  
Pour ses frères bambins, voir le feu qui pétillie  
En la froide saison!...

Qu'importe à ces bons fils, à ce vertueux père,  
La glèbe ou l'atelier,  
S'ils peuvent secourir, par leur maigre salaire,  
Les plaintes du foyer!...

Qu'importe au travailleur la pénible corvée  
Sous la neige et les vents,  
S'il apporte le soir la joie et la bouchée  
A ses petits enfants!...

Qu'importe! Qu'importe! Ils sont prêts à tout faire,  
Ces lutteurs de la faim.  
"Donnez-nous, ô mon Dieu, sanglote leur prière,  
Notre pain quotidien"!!!...

Souvenez-vous qu'un jour, dans le désert immense,  
Tout un peuple affamé  
Eut votre compassion... connut votre puissance,  
O Père bien-aimé!...

Votre bonté pour nous ne peut être attiédie...  
Entendez la clameur  
Des pauvres à genoux!... L'humanité mendie:  
Du pain! du pain! Seigneur!"

Une Religieuse du Bon-Pasteur de Québec.

### Retraites fermées

VILLA SAINT-JOSEPH — 4122, AVENUE DELORIMIER  
Tél. AMherst 2944

Du 21 au 25 mai, pour jeunes filles.

Du 30 juin au 4 juillet, pour jeunes filles.

### Recettes

Pâte feuilletée. — 1½ tasse de farine, ½ cuillerée à café de sel, 1/3 à ½ tasse de graisse. Assez d'eau froide pour faire une pâte ferme (environ 4½ cuillerées à soupe).

Mélangez et tamisez la farine et le sel. Travaillez-y la graisse soit avec le bout des doigts, soit en la broyant dans la farine avec deux couteaux. Ajoutez l'eau froide, vous servant d'un couteau pour la mélanger. Travaillez la pâte légèrement en pelote. Coupez en deux: étendez en disques proportionnés à la dimension de votre tourtière.

Gâteau Louise. — 1 tasse de beurre défat en crème; 3 oeufs, les jaunes et les blancs battus séparément. 2 tasses de sucre; 1 tasse de lait; trois tasses de farine; 3 bonnes cuillerées à thé

de poudre à pâte "MAGIC". Ajoutez les blancs battus en neige en dernier lieu. On peut ajouter à volonté soit des noix et du raisin. Faire cuire à un four modéré.

Pour nettoyer les légumes. — Voici le moment où apparaissent les nouveaux légumes, jeunes salades, etc. Les ménagères, soucieuses de varier le régime que le long hiver a imposé à la famille, se donnent parfois de la peine pour nettoyer convenablement les jeunes légumes des insectes qui s'y tiennent cachés.

Les lavages répétés ne suffisent pas toujours. Un moyen bien facile de se débarrasser des vers, limaces, etc., consiste tout simplement à mettre tremper les légumes pendant quelques minutes dans de l'eau salée. Aucun insecte ne restera entre les feuilles.

### Le cimetière

Ce matin, au prône de la messe, notre dévoué curé, nous fit la lecture d'une lettre de Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Arthur Papineau, évêque de Joliette.

Au nombre des sujets traités, dans cette lettre, il y a un article se rapportant au culte de nos cimetières.

Monseigneur Joseph-Arthur Papineau, dit le regret qu'il a de constater, qu'en général, nous négligeons trop nos cimetières.

Et avec bonté, Sa Grandeur nous rappelle que les défunts, dont les Cendres reposent dans nos cimetières furent les Pionniers et les Défricheurs de nos belles et riches campagnes.

Monseigneur nous fit remarquer qu'autrefois l'idée de placer le cimetière à l'ombre de l'église, était de nous rappeler le souvenir de nos morts.

Quelqu'un a écrit:  
"L'oubli des vivants est le lin-cul des morts".

Pourtant, quel coin est plus imprégné de suave poésie que le cimetière; il parle d'amour et d'espérance. En plus d'être sanctifié par les cendres de ceux que nous avons aimés, le cimetière est encore le "Chez Nous" de demain.

Alors, venons-y donc souvent, prier et méditer.

Cultivons avec soin et amour cette terre qui recouvre le cercueil de ceux qui sont partis pour l'Au-delà.

Ayons aussi une pieuse pensée pour ceux des nôtres que le devoir, le dévouement, la nécessité ou le goût des aventures ont conduits sous d'autres cieux et qui dorment en terre étrangère.

Je citerai nos vaillants missionnaires, nos dévouées religieuses, nos braves soldats et marins, nos intrépides voyageurs et chercheurs d'or, et ceux si nombreux, hélas! des nôtres qui firent pour le compte de "République Voisine" le défrichement d'immenses territoires.

"Aimons les nôtres au-delà du tombeau."

Et surtout, ne cédon jamais à l'indélicat désir d'être Vandales dans les plantes ou des fleurs que l'amour et le souvenir font croître au Cimetière sur les "Tombeaux des Morts".

Martine TEKAKOUIHA.

## Tribune libre

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

### La grosse erreur

L'imitié continue entre les deux grandes associations agricoles de notre Province, l'Union Catholique des Cultivateurs d'une part, et la Coopérative Fédérée.

A quelles causes peut-on attribuer cet état de choses? C'est ce qu'il serait intéressant de savoir.

Le cas de la France et de l'Allemagne est à peu près analogue, ce sont deux grands pays qui luttent l'un contre l'autre depuis de nombreuses années, les deux peuples ne demanderaient qu'à s'entendre, ce sont les gouvernants qui n'y arrivent pas; de quel côté sont les torts, essayer de le savoir est impossible, parce qu'il y a toujours des tiers intéressés à mêler les cartes.

Nos deux sociétés ne peuvent arriver à une entente pour la raison qu'entre elles, il y a aussi un tiers plus puissant que l'une et l'autre, qui ne veut pas que l'accord se fasse; ce tiers n'a pas beaucoup de raisons à donner, c'est entendu, seulement, il s'appelle le Gouvernement et comme tel, il ne peut admettre avoir fait des erreurs dans le passé, toute la question est là.

La Coopérative Fédérée fut fondée par le Gouvernement, ce fut son enfant choyé, auquel tout était permis, on lui a donné comme directeur, j'allais dire comme précepteur, un prodige dont le plus grand talent était de savoir dépenser sans compter.

Comme le cas se produit dans les meilleures familles, les chefs ne voulurent pas reconnaître les extravagances de l'enfant gâté; on acceptait ses idées, sans les discuter, on lui permettait de grosses dépenses sans les contrôler, on espérait qu'il ferait grand, qu'il ferait beau et au fond, il n'a fait qu'un fiasco.

Quand la preuve irrévocable en a été fournie, le Gouvernement a voulu y porter remède en confiant la Coopérative à une nouvelle équipe d'hommes, mais il a eu le grand tort de lui laisser sur les épaules le fardeau pesant d'une maladministration, fardeau pour lequel le Gouvernement a fait votes de \$750,000, pour faire temporiser les créanciers et aussi s'est fait donner l'autorisation de subventionner cette coopérative qui grève le budget provincial pour des centaines de mille piastres par année.

Ce fut là, la grosse erreur, au lieu de liquider en espèces monnayantes un passé inqualifiable, le Gouvernement a cru bon de le marquer, en octroyant à la nouvelle direction des subsides intéressants avec l'espoir que la Coopérative Fédérée pourrait régler le passif sans que le pays s'en aperçoive.

Le résultat fut qu'une partie des cultivateurs fut traitée injustement du fait qu'elle n'avait pas confiance à la Coopérative Fédérée; la fameuse loi de "Crois ou Meurs" fut appliquée.

L'Union Catholique des Cultivateurs continua à vivre et à progresser, le rôle efficace qu'elle remplissait au triple point de vue social, religieux et économique portait ombrage à plusieurs qui voyaient en elle une concurrente sérieuse et bien armée.

Non satisfait de lui refuser les subsides que l'on accordait à la Coopérative Fédérée, on lui faisait en certains milieux une guerre sourde, acharnée, et par dessus tout, déloyale.

L'U.C.C. a pu continuer sa marche ascendante, elle a groupé dans son sein l'élite des cultivateurs, ceux pour qui l'éducation professionnelle et l'esprit d'union ne se comptent pas seulement par piastres et par cents; elle est à juste titre fière du rôle qu'elle joue dans le présent, et plus fière encore de ce qu'elle pourra faire dans l'avenir.

C'est justement cela qu'on lui reproche, et pourquoi?

C'est ce qui est le plus incompréhensible.

Voilà deux associations agricoles qui seraient en mesure de se compléter pour le grand bien des cultivateurs et qui luttent l'une contre l'autre, estimant avoir raison toutes les deux; au fond qu'est-ce qui les sépare?

Tout simplement la dette qui pèse sur les épaules de la Fédérée qui met ses directeurs sous la férule du Gouvernement.

Du jour que la question sera réglée, la Coopérative Fédérée n'aura plus besoin de subsides elle pourra vivre et protéger efficacement les intérêts de la classe agricole et dès l'instant qu'elle sera en mesure de payer les meilleurs prix pour tous les produits de la ferme, l'Union Catholique des Cultivateurs sera la première à prendre des mesures pour que la Coopérative devienne la section économique de l'U.C.C. Toujours à condition que les membres de l'U.C.C. soient assurés que les principes coopératifs qui se pratiquent à notre comptoir, se continuent dans l'avenir à la Coopérative. Pour ce faire, il faut que l'influence de l'U.C.C. ait un rôle à jouer dans la direction de la coopérative et ce jour-là, la masse de nos cultivateurs reconnaîtra, il n'en faut pas douter, les bienfaits de la coopération.

Toute la vérité est là.

Unioniste Coopérateur

### Pour défendre ma classe

S.-David, (Yamaska),  
17 mars 1932

M'accorderiez-vous un peu d'espace dans votre journal pour défendre la classe à laquelle j'appartiens, celle qu'en haut lieu on appelle les HABITANTS?

Nous n'avons pas à rougir du titre: il n'y a que les fils à papa ignorants qui essaient de le prononcer avec dérision.

Je lisais, dans le numéro du 25 février de la Terre de Chez Nous, que l'Honorable Ministre Godbout, notre Ministre de l'Agriculture, avait dit dans son discours sur le prêt agricole qu'il n'y avait que les cultivateurs en mauvaise position financière qui réclamaient le prêt agricole; quant à ceux qui étaient solvables, ils n'avaient pas de difficulté à emprunter de leurs concitoyens l'argent dont ils avaient besoin. M. Taschereau a approuvé son ministre de l'Agriculture, naturellement.

Il ressort de cette affirmation que M. Godbout ne connaît absolument rien de la situation agricole dans la Province, ou

bien il veut rire de nous tout simplement. Mais vu son âge, je crois plutôt à son ignorance. On peut être un bon agronome et un excellent professeur à S.-Anne et être un piètre ministre de l'Agriculture.

Quant à M. Taschereau, c'est pardonnable: il est de grande lignée et ne connaît de la charrie que ce qu'il en a vu sur les images.

M. Perron disait, en 1923, que l'agriculture était un désastre, qu'elle était dans un état vraiment alarmant, que la production était insuffisante et que les achats à l'étranger étaient trop considérables, que notre situation était intolérable, etc. Belle constatation après trente ans de pouvoir.

M. Godbout a-t-il adopté quelques moyens pour remédier à cet état lamentable et intolérable? Non.

Et chaque fois que les cultivateurs demandent quelque chose, M. Taschereau répond: C'est impossible, la province n'a pas les moyens de vous accorder cette faveur; pendant que M. Godbout souffle: tenez bon, ce sont des crevés qui sollicitent cela.

\$342,000 à la Coopérative Fédérée par exemple, ça c'est dans l'ordre; mais, il n'y a pas de crevés à ce comptoir: tous sont bien payés et avec notre argent, je conçois qu'il y a des cultivateurs qui sont dans une situation plutôt précaire. Le contraire serait surprenant, comme il y a des politiciens râtés et qui seraient crevés depuis longtemps s'ils n'avaient eu la province comme vache à lait.

Dans l'une comme dans l'autre classe, cependant, il y a des hommes de valeur et qui ne doivent leur malaise qu'à la dépression subite et constante des affaires. Pour ne parler que de mon cas qui est illustre des milliers d'autres, je suis propriétaire de terre en culture, valant \$6,000 avec un roulant convenable. J'aurais désiré emprunter \$1,000 sur première hypothèque. Je n'ai pas pu y réussir. Suis-je un crevé, M. Godbout?

Celui qui, comme vous, retire de la province un salaire annuel de \$10,500, \$30.00 par jour, dimanche compris, ne se figure pas qu'un habitant puisse avoir besoin d'emprunter \$1,000 à moins de se voir classé dans la catégorie des crevés. Pas plus que M. Taschereau du reste, avec ses \$16,500 par année ou \$45.00 par jour. Quel est celui déjà qui disait: "Le roi a bu, toute la Pologne est ivre."

MM. Taschereau et Godbout se figurent que leurs prébendes sont suffisantes pour assouvir la faim du peuple.

Descendez de vos trônes bien capitonnés, ô grands seigneurs, visitez nos campagnes, vous verrez la classe agricole, cette pierre d'assise de l'édifice social, en face de problèmes angoissants, malgré ses 365 jours de travail par année; vous verrez un chef de famille inquiet du lendemain et une mère à la tête de 8, 9 et 10 enfants, vous ne trouverez pas lambris dorés, mais vous constaterez que même le nécessaire fait défaut; vous verrez que tous travaillent pour amasser bien souvent l'argent nécessaire pour payer les taxes municipales échéant bientôt et dont une bonne partie est imputable aux folies que le gouvernement, le vôtre, a fait faire aux municipalités avec des chemins et des ponts extravagants pour faire vivre en pachas des entrepreneurs et des ingénieurs, à notre solde, mais à votre goût.

Ce n'est pas la charité que nous demandons, mais simplement que l'on nous prête notre argent sur bonnes garanties pour

nous permettre de traverser la crise victorieusement.

Par mesquine politique, on a laissé émigrer notre population vers les pays étrangers et aujourd'hui, on paie des octrois aux rapatriés, ainsi que des missionnaires colonisateurs pour faire la propagande à l'étranger.

En 1931, le gouvernement annonce qu'il a versé \$3,425.00, pour fins agricoles, mais dont une partie substantielle a été dépensée pour l'entretien d'écoles agricoles, agronomes, conférenciers, professeurs, inspecteurs, etc. Qu'est-ce que cela a valu aux cultivateurs?

Veut-on savoir quels résultats ont produits ces dépenses? En 1915, les octrois pour fins agricoles n'étaient que de \$630,000.

### EN CULTURE

	1915	1930
	Arpents	Arpents
Blé	251,000	58,700
Avoine	2,000,000	1,899,000
Orge	234,000	156,000
Pois	81,000	32,000
Sarrasin	170,000	156,000
Patates	315,000	165,000

En 1919, la superficie cultivée dans la province était de 7,973,000 acres et, en 1930, elle n'est que de 7,300,000.

A quoi donc ont servi vos agronomes, vos conférenciers, vos inspecteurs, etc., M. Godbout?

A décourager les gens.

La différence, c'est qu'en 1915, les octrois étaient distribués à meilleur escient, tandis qu'aujourd'hui la plus grande partie va aux collets blancs.

En 1925, la valeur de la récolte était de \$150,253,000; en 1930, elle n'est que de \$120,366,000.

Mais les chemins ont marché de toute autre manière; en 1923, on n'avait que 4,530 milles de chemins améliorés, tandis qu'en 1931, nous en avons 13,918 milles et on a bâti 1,184 ponts en vingt ans pour lesquels les municipalités ont payé comme quote-part \$4,924,000 et le gouvernement, c'est-à-dire nous encore \$8,703,000, soit \$6.00 par tête de la population de la province.

Aussi les faillites ont-elles augmenté considérablement. En 1930, il y eut 1,169 faillites ici, quand Ontario, avec une population plus forte, en a eu la moitié moins. Nous sommes toujours à la tête de la Confédération, mais il faut ajouter qu'en Ontario les contribuables ont eu un gouvernement assez intelligent pour leur accorder une loi de crédit agricole basée sur les besoins de la classe agricole.

Edmond AREL.

### Saint-Georges (Beauce)

Monsieur le Rédacteur,

Me sera-t-il permis d'avoir un petit espace en tribune libre?

Tous les cultivateurs de la Province de Québec attendaient un crédit agricole convenable afin de sauver la situation agricole du marasme auquel elle est vouée, car 50% des cultivateurs vont tomber faute de crédit dont ils ont besoin afin de pouvoir faire face à leurs obligations, or il arrivera que l'autre 50% des cultivateurs qui peuvent encore tenir debout, auront toutes les taxes sur les épaules; alors qu'advient-il d'eux? Si ce n'est qu'ils sont voués à une faillite plus ou moins prochaine.

L'hon. ministre de l'Agriculture a dit dans un discours qu'il fit dans une assemblée, où se trouvaient réunis plusieurs cultivateurs venant de différentes parties de la Province, qu'il prévoyait un désastre en créant un crédit agricole; alors comment se fait-il que toutes les autres Provinces ont un crédit agricole afin d'aider le cultivateur; n'est-

ce pas aussi le crédit agricole qui a sauvé la France après la grande guerre; donc il n'y aurait que dans la Province de Québec que le crédit agricole n'aurait pas sa place; nos gouvernants ont donné pour raisons que les cultivateurs qui étaient dans le marasme l'étaient par leur faute, par leur extravagance, en ayant voulu trop de luxe, etc., on peut admettre qu'il en fut ainsi pour quelques-uns, mais ce sont de rares exceptions.

Pour dire de telles paroles, il ne faut pas connaître l'économie du cultivateur, au lieu du luxe, il arrive beaucoup plus souvent que l'on manque du nécessaire, il arrive souvent que la femme et les enfants travaillent au-dessus de leurs forces à des travaux qui sont au-dessus de leurs capacités, qui souvent ruinent leur santé, et cela afin de remplacer la main d'oeuvre étrangère, que l'on ne peut louer faute d'argent.

Parce que le cultivateur réclame sa part on lui jette l'injure; est-ce que l'on n'a pas dépensé pour la voirie au delà de \$100,000,000; alors le cultivateur n'a-t-il pas fourni sa part de 50% pour la confection des chemins? On n'a endetté toutes les municipalités; et même le gouvernement a des dettes dans la plupart des municipalités; cependant si la voirie donne quelques revenus, ce ne sont pas les cultivateurs qui les retirent, eux, leur partage, n'est que le bord des fossés et de manger la pousière. On a eu de l'argent en 1931, pour jeter à pleine main dans les chemins déjà améliorés, et on n'en a pas pour aider celui qui, à la sueur de son front, fournit au monde, les choses nécessaires à la vie.

Espérons que nos gouvernants viendront à comprendre la situation du cultivateur, telle qu'elle est.

Merci.

Albert DUTIL,  
Cultivateur.

### Causeries à la radio Poste C.K.A.C.

15 avril: à 8.00 heures, HEURE PROVINCIALE: "New Brunswick".

16 avril: à 6.00 heures, SOCIÉTÉ S.-JEAN-BAPTISTE: M. J. E. Laforce: "La Colonisation".

17 avril: à 6.00 heures, HEURE CATHOLIQUE: La causerie doctrinale à l'Heure Catholique du 17 avril sera donnée par le R. P. Philippe Fafard, c.s.v., professeur de théologie et membre de l'Académie S.-Thomas d'Aquin. Il montrera que Jésus a fondé une société religieuse, hiérarchique, monarchique, qu'il a appelée son Eglise.

Cette causerie commencera à 6 h. précises. A 6 h. 20 audition de chant religieux sous la direction de M. Ethelbert Thibault, p.s.s., directeur de la Chorale du Grand Séminaire de Montréal. A 6 h. 40, causerie sur les Oeuvres des Religieuses de Marie Réparatrice.

19 avril: à 8.00 heures, HEURE PROVINCIALE: M. Jean Charbonneau: "Nelligan".

20 avril: à 6.15 hres: U.C.C.: "Les Caractéristiques de l'U. C. C.", par Paul Boucher, secrétaire général.

### FUTILITES

De peur que le papa s'en mêle:

—Où cours-tu si vite?

—Maman m'attend pour me donner la fessée.

—Oh!... ça, c'est bien, tu es un enfant bien élevé!

—C'est pas ça! J'voudrais que ce soit fini avant que Papa rentre!!

# PLANTATION DES ARBRES

## Renseignements utiles

### RECEPTION ET JAUGEAGE DES PLANTS

Dès l'arrivée des plants, on se hâtera de les faire apporter sur le terrain. On doit les déballer sans retard, pour s'assurer de la quantité et de la qualité de la fourniture, ce qui permettra de faire, en temps opportun, les protestations voulues à qui de droit. Si l'envoi est très incomplet ou en fort mauvais ordre, il vaut mieux le refuser, ou encore ne l'accepter que sous réserve.

Si les plants reçus ne peuvent être mis en terre la même journée, on doit les remiser dans un endroit frais, à l'abri du vent et du soleil, comme dans une cave par exemple.

Le plus souvent, on préfère mettre le surplus des plants en jauge, dans un endroit ombragé et à l'abri des vents. Cette opération consiste à les placer temporairement dans une série de tranchées; chaque paquet de plants est incliné légèrement sur le bord d'une petite fosse de façon à ce que la majeure partie des branches soit en dehors du fossé; on les recouvre ensuite de terre jusqu'au collet des racines, puis l'on tasse solidement pour empêcher le dessèchement. Si le terrain est sec, il faudra arroser. Cette opération appelée jaugeage permet de conserver les plants sans danger, pendant plusieurs semaines en attendant de pouvoir les planter à demeure.

### TOILETTE OU HABILLAGE DES PLANTS

Ce travail consiste à rétablir la proportion entre les branches et les racines, car à chaque branche, doit correspondre une racine. Malgré toutes les précautions prises, lors de l'extraction comme du transport, il arrive trop souvent que l'on abime quelques-unes des branches. Il arrive aussi que la forme du sujet ne soit pas jolie. On retranchera donc toutes les branches inutiles, en taillant celles qui sont meurtries ou desséchées, puis en procédant de même pour les racines. Les plaies sont ensuite recouvertes d'une couche de peinture ou de goudron, s'il s'agit de gros plants, ou simplement de terre plastique pour les petits sujets.

Les gros plants de résineux devront être taillés légèrement, vu qu'il se prêtent mal à cette opération.

### PLANTATION

On doit placer le plant dans le trou préparé pour cette fin en le tenant bien droit, l'orientant du côté où il produira le meilleur effet, puis on remplit la cavité de la terre extraite après l'avoir bien émietlée et bien mélangée et en la distribuant également entre les racines. De temps en temps, on la foulera avec le pied, autour du plant, pour assurer un contact plus intime entre les particules de sol et les racines. L'on remplit ainsi graduellement le trou, en veillant à ce que le collet du plant reste toujours au niveau du sol, que les racines soient toutes bien enfouies et bien distribuées. S'il y a des mottes de tourbe, elles devront être retournées, pour hâter la décomposition des herbes. Si l'on croit nécessaire de mettre du fumier dans le trou, — il n'y faut pas songer pour les grandes plantations, — l'on devra éviter de le placer en contact immédiat avec les racines, mais on pourra

le mélanger avec avantage à la terre qui sert à remplir la cavité. Une fois celle-ci comblée, on s'occupera de damer fortement la surface, en la battant avec une pelle ou tout autre objet et ce jusqu'à ce que la terre devienne tourbeuse ou tremble comme gelée, à chaque coup de pelle. Le damage terminé, on jettera au pied de l'arbre une ou deux pelletées de terre meuble mais sans la tasser. Le damage augmente le contact du système d'enracinement avec le sol, il assure plus de solidité aux plants et une reprise presque certaine, alors que les plants non damés réussissent moins bien et ont une croissance moins vigoureuse.

### TUTEURS

Il s'agit ensuite de poser un tuteur au plant de forte taille. Ce tuteur consiste en une perche de 8 à 10 pieds de longueur, faite de bois scié ou de rondin écorcé; il doit être placé du côté du vent prédominant et enfoncé, dans le sol, pour au moins deux à trois pieds. Les attaches employées varient beaucoup, mais quelles qu'elles soient, il faut avoir soin de ne pas mutiler la tige. L'on conseille d'employer des morceaux de cuir, de toile ou de pneu, pour empêcher le frottement et, par suite, l'usure de l'écorce. Ces liens ne doivent pas être trop serrés, car l'arbre croissant rapidement se trouverait étranglé à cet endroit. Les tuteurs sont conservés de trois à six ans suivant la taille et la croissance du plant.

G.-C. PICHE,

Chef du Service Forestier.

### Les "Martyrs" de la colonisation

#### UNE FERME A DEUX ETAGES...

Un correspondant qui n'a pas le courage de signer ses écrits se lamente sur les martyrs de la colonisation; un autre donne une longue énumération d'articles qu'il faut payer cher pour organiser une ferme nouvelle, y incluant ce que le fermier devrait produire pour son usage. Les deux tentent de démontrer qu'il est impossible, à un pauvre homme, de défricher une terre nouvelle et d'y gagner honorablement sa vie.

C'est un point de vue.

Il en est d'autres qui pensent autrement.

Un jour arrivait à Amos un individu décidé, disait-il, à s'établir au pays abitibien.

Comme pour les autres, l'abbé Minette, après l'avoir interrogé, l'envoya visiter la région, accompagné d'un inspecteur chargé de le piloter.

Il ne trouva pas Villemontel de son goût. Les terres de Trécesson, voyez-vous, c'est en brûlé, pour une partie!... A Macamic, la terre est de qualité supérieure, mais c'est plat. A Sainte-Rose, on monte pour s'y rendre, mais le prix des terres est élevé. A La Sarre, le bois a été enlevé. Dans Palmarolle, c'est trop boisé. Quant à Dupuy, il ne peut pas en être question, c'est trop cher. C'est comme à Saint-Mathias et à Sainte-Jeanne d'Arc, des prix fous, confia-t-il à son compagnon de route, l'inspecteur forestier. Il aurait trouvé à Landrienne, mais là aussi c'était cher, puis les bâtisses ne convenaient pas, sans compter qu'il y avait grand de terre en culture, il ne restait presque plus de bois de

commerce.

Désappointé notre homme retourne à Amos.

— Comme ça, vous n'avez pas trouvé de ferme qui vous convienne?

— Non. Soit qu'il n'y ait pas assez de défrichement ou pas suffisamment de bois, ou encore que les bâtisses ne conviennent pas; d'ailleurs, toutes ces terres sont trop chères.

— Ce qu'il vous faudrait, je suppose, c'est une ferme où il y aurait de bonnes bâtisses, grand de terre en culture, aussi beaucoup de bois pour faire de gros chantiers...

— C'est en plein ça, monsieur le missionnaire - colonisateur, mais à condition que ça soit bien bon marché, le prix d'un lot du gouvernement...

— C'est regrettable, bien regrettable, mon cher monsieur, mais nous n'avons pas de terres à deux étages...

Et l'homme s'en retourna, convaincu qu'il est impossible de s'établir dans notre province.

C'est heureux qu'il soit reparti, car il est justement de la trempe de ceux qui deviennent les "martyrs" de la colonisation.

A cette classe de gens il faudrait une ferme toute en culture, bien logée, et avec de nombreux animaux; en même temps que cette ferme serait bien boisée, pour faire des chantiers, et tout cela, l'avoir pour rien, attendu, naturellement, que le gouvernement est OBLIGE d'établir les familles, sans que ces dernières soient également obligées d'essayer à faire leur part au développement de l'établissement qui doit devenir LEUR propriété.

M. Albert Poirier, propriétaire des lots 49, rang 5, et 42 et 49, rang 6 de Privat, comme il le dit lui-même, n'avait pas une chemise de rechange quand il quitta Kingsey pour venir s'établir en Abitibi. On trouve chez lui, maintenant 90 acres de terre en culture, une bonne maison, de bons bâtiments de ferme, 8 vaches, d'autres animaux, des instruments aratoires, enfin tout ce qu'il faut sur une ferme prospère.

M. Ulric Richard, arrivé en 1917, orphelin, sans argent, sans instruction, s'est marié à une femme courageuse, mais malade, a trouvé le moyen tout en élevant une famille de huit enfants, de défricher et de mettre en culture une grande étendue de son lot du rang 10 de Poularies, de se construire une bonne maison, de bons bâtiments de ferme, de s'organiser un bon troupeau d'animaux, de s'acheter les instruments aratoires dont il a besoin, de faire tous ces travaux sans aller dans les chantiers, ce qui ne l'a pas empêché de mettre de l'ARGENT A LA BANQUE.

Et nous pourrions citer ainsi, à la douzaine, à la centaine, des MARTYRS de la colonisation qui n'ont pas trop à se plaindre, qui se disent satisfaits de leur sort, qui prétendent que nulle part ailleurs ils n'auraient pu réussir aussi bien.

Dans une région, comme l'Abitibi, par exemple, où le sol est généralement de bonne qualité, où le climat ne doit pas différer beaucoup d'une ferme à l'autre, tout comme le sol, où les terres se vendent à un prix uniforme, où l'aide gouvernementale est la même, où, enfin, les avantages offerts sont identiques, quand des familles arrivées dans des conditions ordinaires — c'est-à-dire pauvres, — réussissent à bien s'établir, c'est donc qu'il y a moyen de réussir.

Et quand il se trouve des familles qui ne réussissent pas, est-ce toujours la faute du pays?...

J.-E. LAFORCE.

### La question du lait

L'époque est arrivée où les producteurs de lait qui alimentent la ville de Montréal vont disposer de grosses quantités; le résultat est que les laiteries vont devenir indépendantes, ne sont-elles pas assurées de recevoir toute la quantité dont elles ont besoin pour leur clientèle.

Quelques-unes ont déjà fait connaître leurs volontés en avisant leurs fournisseurs que sur les quantités qu'ils expédieraient, ils ne garantissaient que x gallons qui seraient payés selon les prix établis et que la balance, transformée en crème ou en beurre, serait réglée aux prix fixés par les laiteries.

Quelle est la garantie pour les producteurs? Quel contrôle peuvent-ils avoir sur l'emploi du lait qu'ils expédient? Les laiteries elles-mêmes pourraient-elles affirmer qu'une partie du lait livré en nature, rentre dans la catégorie crème ou beurre; n'est-ce pas un moyen de s'assurer de plus gros bénéfices?

Ne serait-il pas plus logique de dire aux producteurs: nous ne pouvons vous acheter que telle quantité de lait pour la livraison en nature, nous vous paierons tel prix le gallon, nous vous laissons libres de nous envoyer le complément de votre production que nous vous paierons au prix que nous réaliserons en le transformant en beurre.

Les producteurs de lait pourraient juger de quelle façon ils doivent agir et chercheraient où se trouvent leurs véritables intérêts. Ils savent qu'en expédiant aux laiteries, ils perdent les bénéfices de leurs sous-produits, ils sont à la merci de commerçants qui ne visent qu'à profiter des circonstances, dans la plupart des cas, du moins, en les obligeant d'envoyer toute leur production sous peine de refus. Comme beaucoup de nos producteurs se sont organisés pour produire du lait devant être distribué en nature, qu'il s'agit d'une organisation dispendieuse, ils sont forcés de s'incliner et de sacrifier leurs sous-produits.

Nous voyons, à l'heure actuelle, que des laiteries importantes vendent le lait 8 cents la pinte, pris aux magasins, quand ce n'est pas moins, tandis que d'autres le vendent 11 cents en faisant la livraison à domicile.

Augmenter la valeur d'un produit de 30 à 35% pour le service de livraison démontre bien que les consommateurs sont exploités, s'ils y consentent, c'est affaire entre eux et leurs fournisseurs, mais les producteurs doivent-ils être, eux aussi, des victimes désignées, c'est ce que nous ne pouvons admettre, car la situation n'est déjà pas si brillante pour qu'il faille l'aggraver.

D'un autre côté, les laiteries vendent le beurre généralement 2 à 3 cents plus cher que le cours régulier, donc, résultat: double bénéfice, et ce, toujours au détriment des producteurs.

L'union devrait exister sous une forme tangible entre tous les producteurs de lait qui alimentent le marché de Montréal, ce ne serait plus les laiteries qui donneraient des ordres et commanderaient le marché, mais bien les principaux intéressés, ceux qui peinent et que l'on ruine, les consommateurs n'y perdraient rien et la masse ne serait plus l'esclave d'un groupe qui veut s'enrichir à ses dépens.

L'engrais de ferme est une richesse dont il faut savoir tirer profit



Deux modèles d'Épandeur, à 1 et 2 cylindres

Prix réduit:

du fabricant au consommateur

Proposition spéciale, écrivez aujourd'hui

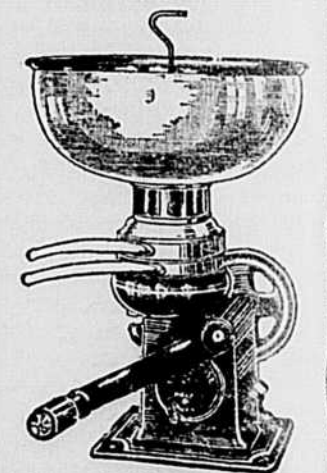
**La Fonderie de Plessisville**

DEPT. "A"

Plessisville, Qué.

Nom ..... Adresse ..... Comté .....

### TEMOIGNAGES



### La Finnoise

Un prêtre nous écrit

Il me fait plaisir de vous déclarer que mon écrémeuse "la Finnoise" No 2 achetée chez vous en l'année 1925 me donne entière satisfaction, et qu'après ces sept années de service, elle est encore en excellent état et a toujours écrémé parfaitement.

J. E. D., Ptre, S.-V.

Recommandable

Il y a longtemps que j'entendais parler avec admiration par mes amis de votre écrémeuse "la Finnoise" et c'est ce qui m'a décidé à en commander une pour moi-même. Vous serez sans doute heureux d'apprendre que cette écrémeuse fonctionne très facilement et me donne entière satisfaction. A mon tour, je me ferai un devoir de la recommander à mes connaissances.

David Champagne,

Linière, Co. Bee, Qué.

Sous tous rapports

L'écémeuse "la Finnoise" que j'ai achetée au mois d'août, donne entière satisfaction sous tous rapports. Elle fonctionne facilement et écrème parfaitement. Je ne crains pas de la recommander.

A. C.

Rivière Gagnon, Terr. Pour prix et détails, voir notre catalogue Printemps-Été, page 187.

La Finnoise est vendue et garantie par le

COMPTOIR POSTAL

**Dupuis Frères**

MONTREAL

Exigez

**Universal Brand**

Le fameux gros sel de roche allemand pour toute occasion. Plus riche, plus pur, plus blanc, plus sec que tous les autres.

**Préparation du sol**

Nous espérons pour nos amis les cultivateurs, qu'ils ont eu le temps de faire leurs labours, l'automne dernier; malheureusement, il a pu se produire chez certains d'entre eux des retards qui les ont empêchés. Nous disons "malheureusement", parce que nous estimons que les labours d'automne sont préférables à ceux du printemps; ils contribuent à la destruction des insectes en même temps qu'ils laissent aux cultivateurs de plus grandes facilités pour la préparation du sol au printemps.

S'il s'agit de terres légères, bien égouttées, le mal est plus facilement réparable; aussitôt que la terre est dégelée, on peut labourer, ces terrains s'égouttent toujours vite, mais quand il s'agit de terres fortes, l'assèchement se fait plus lentement, même si elles sont bien égouttées; il faut attendre pour y mettre la charrue, ceci cause du retard et toutes les opérations en subissent les conséquences, d'où retard dans les semailles et souvent préjudice pour la récolte.

Est-ce une raison suffisante pour faire les labours avant que le sol soit égoutté; non, c'est un conseil pour l'avenir et la leçon du présent.

Lorsque le labour est fait dans un terrain humide, la surface retournée est lisse et compacte, elle sèche très vite et la terre ne s'émiette pas. Pour la remettre en état, il faudrait de nombreux hersages et des roulages que l'on n'a généralement pas le temps de donner, et alors on fait les semailles dans un sol mal préparé.

Il est préférable pour un cultivateur qui ne dispose pas de main-d'œuvre suffisante, de retarder certains travaux et de faire ses labours à l'automne.

Nous étudierons maintenant la question des hersages; que l'on se serve de la herse à disques, de la herse à ressorts ou de la herse à pointes, il est indispensable que le hersage soit fait à la plus grande profondeur possible, afin que la terre soit bien remuée. Les cultivateurs qui se contentent de niveler la surface s'exposent à une mauvaise récolte.

La herse à disques est beaucoup employée dans notre province, elle ameublisse le sol très bien, nous ne lui reconnaissons qu'un inconvénient, c'est que dans les terres où il y a beaucoup de chiendent (et elles sont nombreuses encore) elles coupent les racines et au lieu de les détruire, elles contribuent à la propagation de cette herbe néfaste à toutes nos cultures.

Si l'emploi de la herse à disques est indispensable dans les terres lourdes, il serait bon, là où il y a du chiendent de faire un second hersage avec la herse à ressorts ou la herse à pointes, de façon à ramener le chiendent à la surface et l'enlever du sol autant que possible.

La herse à pointes, avec des dents bien aiguisées assure les meilleurs résultats dans les terrains sablonneux et graveleux, elle fait le même travail que la herse à ressorts.

Si le labour est fait à plat, nous conseillons le hersage dans les deux sens, le travail est plus efficace; avec le labour en sillons, on ne peut herser en long et en travers, on doit donc se contenter dans le sens de la longueur mais il est toujours possible de passer à la même place à contre sens.

Le hersage, le bon hersage, est de la plus haute importance, il doit être fait quand le sol est suffisamment asséché pour que les chevaux ne fassent pas de

trous avec leurs pieds et que la terre ne colle pas après la herse.

De bons vieux cultivateurs normands disaient souvent qu'un bon hersage valait une demi-fumure; ils exagéraient, mais il est indéniable que la bonne préparation du sol joue un grand rôle dans le succès final, le hersage rend la terre mieux émietlée, elle absorbe mieux les principes organiques nécessaires aux plantes et qui se trouvent dans l'air à l'état latent, il permet un meilleur développement des racines qui contribuent à la croissance de la plante et il aide à se débarrasser des mauvaises herbes qui vivent aux dépens de la récolte, trop souvent en maîtres absolus.

Nous ne disons qu'un mot du roulage, il ne se fait généralement qu'après l'ensemencement. Cependant dans les sols légers qui sont destinés aux semailles ou plantations tardives, nous n'hésitons pas à le recommander surtout quand le printemps est sec; il conserve au sol l'humidité nécessaire à la plante qui y est déposée plus tard; son seul inconvénient est de permettre aux mauvaises herbes de reprendre racine; dans les terrains propres le roulage est pleinement efficace.

Nous terminerons cet article en rappelant aux cultivateurs que l'époque est venue de faire l'inventaire de leurs instruments aratoires. A eux de se rendre compte si tous sont en parfait ordre, s'ils n'ont besoin d'aucune pièce de rechange; quand le jour proche arrivera de se servir de leurs charrues et de leurs herses, ils ne doivent pas s'exposer à être retardés dans leurs travaux par ces minimes détails.

Nous avons eu trop souvent l'exemple de cultivateurs qui

commandent à la dernière minute les pièces de rechange et même les instruments neufs dont ils ont besoin, et qui ensuite, s'en prennent aux maisons et aux manufacturiers des retards qu'ils doivent subir, alors qu'ils ne devraient se reprocher que leur propre négligence.

La période de végétation est courte sous notre climat, il faut donc que nos cultivateurs soient armés pour le bon combat dès que la température permet de travailler le sol; chaque journée doit être employée de façon à ce que les semailles soient faites le plus tôt et dans les meilleures conditions possibles; le succès de la récolte en dépend.

Un bon cultivateur ne l'oublie jamais. **R. M. P.**

**La propriété industrielle et les Canadiens-français**

Liste de brevets d'invention, marques de commerce et droits d'auteur accordés par le Bureau des Brevets d'Ottawa à des Canadiens - Français ou compagnies canadiennes-françaises durant le mois de mars 1932. (Service du "Bureau Technique Albert Fournier". Procureur de Brevets d'Invention de Montréal.)

**BREVETS D'INVENTION**

- 320,054 Elisée Bouchard, S.-Pascal, P.Q. Pipe.
- 320,085 Emile Montferrand, Montréal, P.Q. Support pour antenne.
- 320,103 Ozanam Séguin, S.-Dominique des Cèdres, P.Q. Appareil à stériliser.
- 320,247 F. Robitaille et P. Lamelin, Québec, P.Q. Dispositif de bouteille.
- 320,276 Celisier Campeau, Four-

TOITURE ECONOMIE

NOUVEAUX PRIX RÉDUITS



Aussi tôle ondulée ordinaire marques Superior et Council Standard, clous "Led-Hed", bardeaux métalliques, lambris, plafonds, latte, tole unie, dalles et dallots, ventilateurs, puits de lumière, etc. Demandez nos prix.

Eastern Steel Products, Limited  
1335 Delorimier, Montréal, Qué.

- 320,303 L.-J. Morel, Montréal, P.Q. Nettoyeur de pipes.
  - 320,481 Samuel Côté, Nominin-gue, P.Q. Convoyeur.
  - 320,502 Ernest Langelier, Ste-Angèle de Mercier, P.Q. Séparateur à grain.
  - 320,510 Armand Meunier, Lafleche, Sask. Appareil à forer la terre.
  - 320,648 E. Vaillancourt et Pierre Morin, Québec, P.Q. Allumeur à gaz.
  - 320,683 Eustache Brunet, Jogues, Ont. Mécanisme de barrière.
  - 320,909 Médéric Racine, Montréal P.Q. Planche à repasser.
  - 320,971 Ubald E. Lessard, Montréal, P.Q. Appareil à brûler le combustible pulvérisé.
- MARCHÉS DE COMMERCE
- 53,817 Léo Pépin, Montréal, P.Q. Mot: "Neo-Stoma" pour la vente de médicaments.
  - 53,858 Jules Laurencelle, Montréal, P.Q. Mot: "Favorite" marque générale.
  - 53,859 Méridée Verreault, Québec, P.Q. Mot: "Rite-O-Way".
  - 53,882 Alphonse Doyon, Montréal, P.Q. Mot: "Robo Gas".
  - 53,896 Les Producteurs de sucre d'érable de Québec, Lévis, P.Q. Mot: "Camp".
  - 53,914 Roméo Parent, Montréal, P.Q. Mot: "Rhumo-Vap".
  - 53,921 J. - Georges Langelier, Montréal, P.Q. Mot: "Frontenac" pour la vente d'appareils frigorifiques.
  - 53,967 C.-T. Mathieu, Montréal, P.Q. Mot: "Magnesium" pour la vente de médicaments.
- DROITS D'AUTEUR
- 24,664 "Chômage, Causes et Remèdes" par R.-L. Desaulnier, Montréal, P.Q.
  - 24,765 "Dictées graduées et analyses" par les Frères du Sacré-Coeur, Montréal, P.Q.
  - 24,770 "Le vieux Montréal historique" par Georges Delfosse, Montréal, P.Q.
  - 24,774 "Méthode Moderne du détective scientifique" par M. L. Julien, Québec, P.Q.
  - 24,886 "Restauration des Croyances" par O. Gobeille, S.-Hyacinthe, P.Q.

**T'a pas ?**

par **RACEY**



Tas-pas déjà éprouvé pareille impression d'enthousiasme à un banquet, quand l'orateur de la circonstance se lève pour parler -



une demi-heure plus tard, l'orateur va toujours bon train, et tu commences à avoir hâte que ça finisse -



mais quand au bout d'une heure, ton homme continue de plus belle, tu le sens envahi par une véritable impression d'accablement.



Heureusement, toute chose a une fin - et quand on apporte la BLACK HORSE, quelle sensation d'agréable soulagement et de reconfortant bien-être!

dites simplement -  
**Bière Black Horse Dawes**  
 s.v.p. !

Point de vue

**On demande 20,000 chômeurs**

Je me rappelle avoir lu dans le Bulletin des Agriculteurs, au mois de mai dernier, je crois, une lettre ouverte aux premiers ministres Bennett et Taschereau au sujet du chômage, et signée Charles Deschamps, si ma mémoire est fidèle. De forme un peu légère et fantaisiste, cette lettre contenait cependant des suggestions pratiques et réalisables. Ce que l'on peut appeler le plan Deschamps est assez simple: transplanter dans les campagnes une vingtaine de mille des chômeurs qui sont à la charge de l'Etat dans la métropole.

Comment procéder? Il y a dans notre province au moins mille paroisses rurales. De mai à novembre chacune de ces paroisses pourrait facilement absorber et utiliser vingt chômeurs, en moyenne, pour les travaux de la ferme, semailles, fenaison, récoltes, soins au troupeau laitier, drainage, améliorations diverses. Combien de cultivateurs sont satisfaits de l'état actuel de leur ferme? Ils le savent très bien, mais laissés à leurs propres ressources, ils ne peuvent payer la main d'oeuvre additionnelle requise pour améliorer leur ferme. Mais il y a l'Etat.

D'après les chiffres fournis par le budget fédéral, le gouvernement a dépensé jusqu'ici \$70,000,000 pour le chômage. Partie de cet argent a été distribuée en secours directs, le reste affecté à des entreprises et constructions plus ou moins urgentes ou opportunes. Mais ne discutons pas là-dessus et revenons au plan Deschamps. Il s'agit de placer 20,000 chômeurs chez des cultivateurs à un salaire, disons, de \$30, par mois avec logement et nourriture. Dans bien des cas, le cultivateur pourra payer le tiers de cette somme, soit en espèces, soit en produits. Le gouvernement provincial ne devrait pas se faire tirer l'oreille pour payer un autre tiers, et enfin le fédéral l'autre tiers.

Avant de crier à l'absurde, prenez votre crayon et calculez avec moi. De mai à novembre ces 20,000 chômeurs vivraient d'abord dans des conditions plus hygiéniques, plus saines et gagneraient chacun \$120.00, soit un total de \$2,400,000. Les gouvernements provincial et fédéral auraient à déboursier chacun \$800,000. C'est une bagatelle comparée à la danse actuelle des millions. Les chômeurs mariés pourraient facilement installer leur famille près d'eux, dans des habitations convenables. Quelle est la paroisse qui n'a pas aujourd'hui une vingtaine de maisons inhabitées et que les propriétaires seraient heureux de louer à \$5.00 ou \$7.00 par mois? Chaque paroisse rurale grosse

d'une vingtaine d'unités et plus s'en trouverait mieux, car, chez nous la cause principale du malaise réside dans la désertion des campagnes et la surpopulation des centres urbains. L'équilibre est rompu, avec les résultats que l'on déplore.

Cette transplantation serait aussi un grand soulagement pour la métropole et certaines autres villes. Pour faire réussir ce mouvement, il serait nécessaire évidemment de mettre sur pied toute une organisation, mais moins coûteuse qu'on ne croit. Pourquoi ne pas utiliser les organismes déjà existants? Les bu-

reaux de placement, les associations d'assistance publique, dans les villes. Dans les campagnes, on peut compter sur les organisations agricoles, l'Union des Cultivateurs par exemple. Le curé pourrait et devrait aussi s'en mêler: une vingtaine de paroissiens de plus, c'est quelque chose. Il faudrait d'abord faire un rapide recensement des sans-travail, choisir ceux qui connaissent déjà les travaux de la ferme, faire une sélection judicieuse. Il ne faudrait cependant pas exiger que tous les aspirants soient membres du Tiers Ordre ou de la Croix de Tempérance

c'est-à-dire se montrer sévères à l'excès.

Le projet est réalisable. N'est-ce pas d'ailleurs ce que le député de Labelle, M. Henri Bourassa, suggérait au début de la crise? Je constate avec plaisir et confiance que plusieurs hebdomadaires très sérieux sont déjà gagnés à cette cause et il me semble que les autorités fédérales et provinciales devraient tenter quelque chose en ce sens immédiatement. Des canaux, des chemins de fer, des chemins, des ponts, des boulevards, des édifices publics, nous en avons plus qu'il n'en faut d'ici vingt ans. Se

rend-on compte aussi ce que signifierait pour l'agriculture dans notre province cette main d'oeuvre additionnelle? Car il faut en revenir là: le salut chez nous, c'est la terre, la terre productive. Si la culture était améliorée, intensifiée, nous pourrions concurrencer avec succès les autres provinces, les autres pays. Si, au contraire, nous persévérons dans les méthodes actuelles de travaux de chômage, il faut s'attendre à ce que les taxes augmentent; c'est inévitable, quel que soit le parti au pouvoir. Il serait grand temps qu'on y pense. CER.

# donnes y d'la Molson



★ **3 Bières**  
à votre choix

**INDIA PALE**

Une bière Molson originale, Hygiénique et de forte consistance. (Étiquette blanche).

**EXPORT**

Riche en houblon et de bonne consistance... pour les personnes qui savent apprécier une bonne bière. (Étiquette dorée).

**STOCK**

Douce au goût, mais de la force et de la qualité Molson. (Étiquette bleue).

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Etablie à Montréal en 1766

## ENGRAIS CHIMIQUES

AVIS IMPORTANT

LIRE AVEC ATTENTION

**PRIX F. A. B. MONTREAL OU QUEBEC. — ESCOMPTE 3% A TOUS NOS MEMBRES.**

ENGRAIS SIMPLES				ENGRAIS COMPLETS			
		Sacs	Prix		Sacs	Prix	
		(lbs)	la ton.		(lbs)	la tonne	
Phosphate Thomas Ac. ph.	16%	200	13.75	2-8-4	125	20.00	
Super Ac. ph.	16%	125	13.00	2-12-6	125	23.00	
" " "	16%	200	12.75	4-8-10	125	27.50	
Muriate de Potasse	48%	200	43.00	6-8-10	125	32.00	
Sulfate de Potasse	48%	200	53.00	5-8-7 spécial à tabac (sulfate et matières organiques)	125	35.00	
Sulfate d'Ammoniaque	20%	200	34.00	5-8-7 spécial à tabac (sulfate)	125	28.50	
Nitrate de Soude	15%	100	52.00	8-16-20 engrais concentrés	125	54.00	
				4-24-12 engrais concentrés	125	45.00	

**Le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. Ltée**

5505, boulevard Saint-Laurent, Montréal.



## 6e Cours-à-domicile de l'U.C.C.

préparé par  
L'OFFICE DE RENSEIGNEMENTS AGRICOLES  
de

**L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE  
DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE**  
(tous droits réservés)

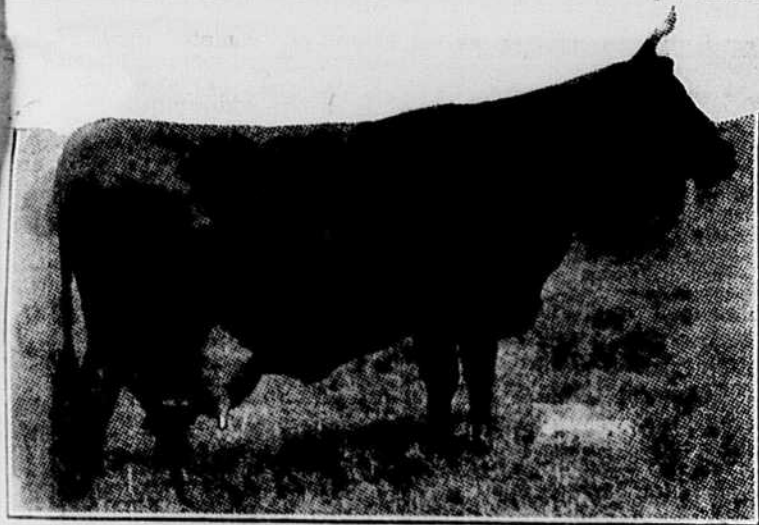
### Nos principales races laitières

Par J.-R. Proulx, Professeur en Industrie Animale

#### 3 — La Canadienne

Cette race a été créée et améliorée dans la province de Québec. Elle descend d'animaux amenés de Bretagne et de Normandie (France) par les premiers colons et est apparentée à la Jersey. Jusqu'en 1853 les descendants de ces premiers bovins peuplèrent notre province. Les races anglaises dont l'importation commençait vers cette époque leur firent une dure concurrence et la race Canadienne fut peu à peu négligée. En 1881, les admirateurs de cette race entreprirent de la réhabiliter. Cinq ans plus tard s'ouvrait le premier livre généalogique dans lequel furent enrégistrés les sujets les plus conformes au type de la race. Ce livre resta ouvert à l'inscription des bêtes-souches pendant dix ans. Les éleveurs de bovins Canadiens s'organisèrent en société en 1895. En 1905, le bureau d'enregistrement, jusqu'alors à Québec, fut transféré à Ottawa. Depuis 1925, l'inspection est obligatoire avant l'enregistrement.

La vache Canadienne est de forme allongée, pas très régulière de conformation mais avec un développement



Un beau type Canadien

de corps qui indique beaucoup de santé. Couleur: noir ou brun foncé avec raie plus pâle sur le dos et cercle de même couleur autour du muffle. Le dedans des cuisses, le pis et le scrotum sont jaune-tabac. On tolère un peu de blanc dans la région du pis chez la vache pourvu qu'il n'y en ait pas en avant du nombril. Les taureaux qui ont du blanc, ceux qui sont tout noirs ou brun-pâle sont exclus de l'enregistrement. Poids: les tables de pointage de la race recommandent 1100 lbs pour la vache et 1600 lbs pour le taureau.

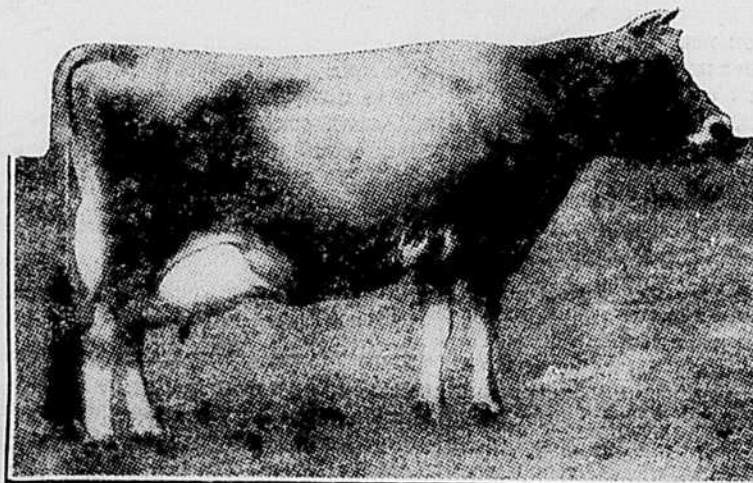
Tête de longueur moyenne avec front légèrement concave, des yeux brillants, des cornes blanches avec bout noir, incurvées et ramenées en avant. Garrot fin et saillant. Poitrine assez bien développée, épaule souvent mal adaptée au corps; ce dernier est large et profond. On lui reproche d'avoir souvent le dos ensellé et la croupe irrégulière. Pis d'excellente qualité, pas toujours bien balancé; trayons de bonne longueur. La formation très récente de la race explique facilement les défauts signalés.

La moyenne de production des troupeaux canadiens augmente graduellement et depuis une couple d'années on a rendu plus sévères les exigences pour l'inscription au Livre d'Or, lesquelles sont actuellement les mêmes que pour l'Ayrshire quant à la quantité de gras requise. Pour se qualifier, une vache adulte doit donner 7755 lbs de lait en 10 mois ou 8888 lbs en 12 mois. La plus haute production annuelle de gras a été obtenue par Finette qui s'est inscrite avec un rendement de 16846

lbs de lait et 895 lbs de gras. Cette vache est la propriété de M. A.-N. Labrie de S.-Pascal de Kamouraska. Une autre Canadienne appartenant à M. A. Labrecque de S.-Charles de Bellechasse a donné 17013 lbs de lait et 729 lbs de gras en 365 jours. Un grand nombre d'analyses faites par M. J.-E. Thériault de l'Ecole de Laiterie de S.-Hyacinthe indique que le lait de la Canadienne dose 4.5% en moyenne de matière grasse.

Les conditions difficiles qui ont présidé à la formation de cette race l'ont rendu très rustique, peu exigeante. Pour sa vigueur, son endurance, elle n'est pas surpassée. Sa frugalité lui permet de vivre dans des endroits où d'autres races végéteraient. Afin de grossir sa taille on recommande de ne pas la faire vèler avant l'âge de 34 à 36 mois.

L'association des Eleveurs de bovins Canadiens compte au delà de 400 membres, tous de la province de Québec. Depuis la formation de la race, il y eut près de 1400 sujets qualifiés au Livre d'Or. Les directeurs ne tiennent pas actuellement à répandre la race à l'extérieur mais s'efforcent plutôt de l'améliorer.



Une vache de race Jersey

#### 4 — La Jersey

La race Jersey a été améliorée sur la petite île de Jersey, autrefois une possession française située non loin de la côte de Normandie en France. On croit qu'elle descend comme la Canadienne des races Normande et Bretonne. Depuis plus d'un siècle et demi, le gouvernement de l'île défend les importations de bovins étrangers, ce qui a contribué à la maintenir à l'état pur. Les premiers Jersais venus en Amérique ont été importés aux Etats-Unis vers 1850 et un peu plus tard au Canada.

La conformation de la Jersey se rapproche du type laitier idéal. Sa charpente osseuse est délicate et cette race n'est aucunement portée à l'engraissement. Couleur: fauve, crème, ou noir grillé avec dessus du dos, tour du muffle et dedans des membres plus pâles, nez et sabots foncés. Poids: 850 à 900 lbs pour la vache et 1300 à 1400 lbs pour le taureau.

Tête très caractéristique, maigre, finement découpée, plutôt courte avec des yeux vifs très saillants, front concave, muffle gros, cornes petites, jaunes avec bout noir, incurvées et dirigées vers l'avant. Cou très mince chez la vache, encolure prolongée sur le dos chez le taureau. On lui reproche d'avoir souvent le dos abaissé et l'attache de queue haute. Corps profond pour la longueur des jambes. Pis d'excellente qualité mais pas toujours régulier. Trayons de moyenne grosseur et bien distancés. Peau d'un beau jaune avec abondance de sécrétions.

C'est la race qui donne le lait le plus riche: 5.3% en moyenne. Pour se qualifier, une vache adulte doit donner 7200 lbs de lait et 360 lbs de gras en 305 jours ou 8000 lbs de lait et 400 lbs de gras en un an. C'est aussi la plus précoce parmi les vaches laitières et elle peut vèler à 24 ou 26 mois sans affaiblir sa constitution. Sans être aussi rustique que la Canadienne et l'Ayrshire, elle s'adapte assez bien aux diverses conditions de climat.

La Jersey est la race la plus répandue aux Etats-Unis après la Holstein. Au Canada, elle est moins populaire que la Holstein et l'Ayrshire. Dans Québec

(Suite à la page 444)

### Autres bonnes réponses

#### QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA CULTURE DE L'ORGE?

Madame André Caya de S.-Germain de Grantham, Drummond:

Les avantages de la culture de l'orge sont les suivants. 1 — Sa valeur alimentaire; l'orge entre dans toutes les rations balancées que l'on prépare pour la nourriture des porcs, des vaches et des poules. 2 — Elle murit son grain plus rapidement que le blé et l'avoine, de sorte qu'elle est moins exposée à souffrir des gelées, et, lorsqu'on est en retard au printemps, elle est encore à notre avantage. 3 — C'est la meilleure plante-abri que l'on connaisse. C'est pourquoi on doit toujours ensemer des graines fourragères, avec les semis d'orge. 4 — Les brasseries en utilisent chaque année des millions de minots qu'ils payent un prix plus élevé que pour l'orge de consommation. Il y a donc encore avantage pour le cultivateur qui est près des villes et qui a un terrain propre à cette culture d'en semer plus chaque année; mais pour les brasseries, il faut que l'orge soit récoltée dans de bonnes conditions.

Monsieur l'abbé J.A. Lemonde de S.-Rosalie, Bagot:

Cette culture devrait occuper une place importante sur presque toutes nos fermes, parce que: 1 — Elle se vend bien pour fins industrielles. 2 — Elle a une haute valeur alimentaire et donne une plus grande quantité de nourriture à l'arpent. 3 — Elle a une courte végétation. 4 — Les brasseries en emploient de grandes quantités. 5 — Elle est aussi l'une des meilleures plantes-abri. 6 — Dans bien des cas, elle peut remplacer le maïs et le blé.

Monsieur Jean Charles Girard de Grandes Bergeronnes, Saguenay:

1 — Valeur alimentaire; l'orge entre dans toutes les rations balancées pour les poules, les porcs, etc. 2 — Plante-abri. 3 — Courte végétation. 4 — En mélange, elle donne un rendement 5% supérieur. 5 — L'orge est achetée par les brasseries, pour fin industrielle.

Mademoiselle Irène Côté de S.-Rémi de Tingwick, Arthabaska:

L'orge entre dans toutes les rations balancées que l'on prépare pour les porcs, les vaches, les poules. 2 — Comme on le sait l'orge murit son grain plus rapidement que le blé et l'avoine, aussi est-elle une plante précieuse pour les régions de colonisation où les gelées sont à craindre. 3 — L'orge est une des meilleures plantes-abri que l'on connaisse.

Nous interrompons la série des bonnes réponses pour aujourd'hui, pour vous faire part d'une nouvelle très importante... C'est la date de votre dernier examen. Vous êtes sans doute anxieux de la connaître; je ne puis vous donner encore une date précise, mais je puis vous dire que ce sera probablement dans la deuxième quinzaine de juin. Vous avez plus de temps qu'il vous en faut pour apprendre cet examen, afin de conserver 100%.

A la semaine prochaine pour d'autres bonnes réponses.

Auguste SCOTT.

Aux anciens —

un grand passé

AUX JEUNES AGRICULTEURS

Aux jeunes —

un bel avenir

"La charrue est et restera le plus bel outil que l'on puisse mettre dans la main d'un jeune homme."

## A NOS JEUNES

Les Cours-à-Domicile de l'U.C.C. remportent un légitime succès; nous sommes fiers à juste titre.

N'est-ce pas la meilleure preuve que la génération actuelle s'intéresse au progrès, qu'elle veut connaître la science agricole dans ses tenants et aboutissants; nos cultivateurs ne veulent plus se laisser conduire par la routine qui a fait d'eux des esclaves du sol, alors qu'ils auraient dû en être les maîtres.

Il s'agit maintenant d'étudier quelles sont, parmi les paroisses rurales, celles qui profitent le plus des Cours-à-Domicile qui sont publiés, chaque semaine, dans "La Terre de Chez Nous", celles, bien entendu, où l'U.C.C. possède un Cercle.

Ce sont celles où le prêtre s'est mis à la tête du mouvement; partout, où l'homme de Dieu a voulu créer un Cercle d'études, il a réussi. Il existe certaines paroisses où la presque totalité des jeunes gens, des jeunes cultivateurs établis, des fermières, des institutrices, suivent avec succès les Cours-à-Domicile et même ont montré un véritable courage en passant des examens sur les deux premières parties, tout en travaillant la troisième.

Quelle belle série de diplômés l'U.C.C. aura-t-elle à distribuer dans ces paroisses et quelle belle moisson pour l'avenir peut-on espérer.

Nous ne doutons pas, jeunes gens qui nous lisez, que vous êtes, pour la plupart, des candidats aux diplômes et qui, mieux est, que vous serez des élus, nous en sommes heureux pour vous, car nous n'estimons le succès qu'en autant qu'il aura des lendemains.

En effet, jeunes gens, il ne faudrait pas commettre l'erreur de croire que dès l'instant que vous aurez un diplôme accroché au mur de votre demeure vous serez des savants, il faudra que vous continuiez à étudier si vous ne voulez pas oublier, le secret du succès est là, ne le cherchez pas ailleurs.

Nous ne voudrions pas terminer cet entretien sans demander à tous ceux qui suivent les Cours-à-Domicile de ne pas oublier les noms des professeurs qui, depuis le début, travaillent à la diffusion de la science agricole sous l'habile direction de M. Auguste Scott; ces hommes ont étudié et nul doute qu'aujourd'hui, ils sont heureux de constater qu'ils sont compris par tous ceux qui veulent le succès, en s'acheminant à grands pas dans la voie du Progrès.

R. M. P.

## Fleurs annuelles

Il se cultive des fleurs annuelles dans la plupart des jardins canadiens; ces fleurs sont de plus en plus appréciées et leur culture se répand de plus en plus. On peut faire un superbe jardin sans sortir de la catégorie des fleurs annuelles, car cette catégorie présente une grande variété de couleurs, de formes et de hauteur, depuis les plantes à rocailles de quelques pouces de hauteur, à fleurs minuscules, jusqu'aux soleils géants de six pieds de hauteur et dont les fleurs atteignent un diamètre de huit pouces. Les fleurs annuelles sont utiles pour remplir les vides dans la plate-bande de fleurs vivaces, lorsque les bulbes et les autres plantes à floraison hâtive ont cessé de fleurir. En attendant que les plantations de fleurs vivaces permanentes aient atteint leur complet développement, on peut se servir de fleurs annuelles pour arrondir les bords dégarnis et remplir les espaces vacants, car la graine semée au printemps fleurit la même saison. Si l'on a besoin de fleurs annuelles comme fleurs coupées, on peut les cultiver en rangées dans le jardin potager.

Les fleurs annuelles poussent dans tous les bons sols de jardins; quelques-unes comme les soucis et les capucines produisent plus de fleurs dans un sol pauvre; si le sol est trop riche, elles développent des feuilles lourdes et grossières, mais très peu de fleurs.

Certaines fleurs annuelles rustiques peuvent être semées en plein air, là où elles doivent fleurir. Il faut que le sol soit en bon état, bien bêché et râtelé et ameubli très finement avant les semences; on sème lorsque le sol est assez sec. La profondeur à laquelle la graine est enfoncée dans le sol dépend de sa grosseur. Les petites graines sont semées sur la surface et pressées dans le sol au moyen d'un morceau de bois plat. Pour les plus grosses graines, on enlève un pouce ou deux de terre et on sème clair, puis on recouvre le sol de surface et on presse également. En bordure, on sème la graine en un cercle inégal et on place des tuteurs pour marquer l'endroit. Si la graine est semée en rangées, on tend une ligne et on trace un sillon peu profond avec un râteau. On sème les graines clair dans ce sillon, on recouvre et on presse de la terre par-dessus. L'écartement entre les rangées dépend de la sorte de graine que l'on sème. Lorsque les jeunes plants ont quelques pouces de hauteur, on les éclaircit dans la rangée aux distances qui conviennent pour les différentes variétés.



## LE PETIT MOUSSE NOIR



Quand je partis ma bonne mère,  
Me dit : Tu vas sous d'autres cieux.  
Et nos savanes et la chaumière  
Vont disparaître de tes yeux.  
Pauvre enfant si tu savais lire,  
Je t'écrirais souvent hélas. — Refrain.

On te dira dans le voyage  
Que pour l'esclave est le mépris,  
On te dira que ton visage  
Est aussi sombre que les nuits.  
Sans écouter laisse les dire,  
Ton âme est blanche, eux n'en ont pas.

Ainsi chantait sur la misaine,  
Un petit mousse de tribord,  
Quand tout-à-coup son capitaine,  
Lui dit en lui montrant le port.  
Va, mon enfant, loin du corsaire,  
Sois libre et fuis les coeurs ingrats.

## DERNIER REFRAIN

Tu vas revoir ta pauvre mère,  
Et le bonheur est dans ses bras. (Bis).

Gracieux hommage de la Société S.-Jean-Baptiste.

L'éclaircissage doit se faire lorsque le sol est humide. Les fleurs annuelles qui se prêtent le mieux à ce traitement sont les alysses, les ibérides, les soucis, les centaurees bluettes (Centaurea cyanus), les eschscholtzies (pavot de Californie), les soleils, les giroflées à parfum nocturne, les résédas, les capucines, les pavots, les pourpiers, les pois de senteur et les malcomies.

Les autres fleurs annuelles rustiques se sèment en lignes et lorsque les plants sont assez gros pour être manutentionnés on les transplante dans d'autres lignes ou à l'endroit qu'ils doivent occuper permanemment dans la bordure. Les suivantes peuvent être traitées de cette façon : asters, coréopsis, lavatera splendens, malope, merveille du Pérou, némésie, pensée, pétunia, phlox rudbeckie, scabieuse.

Les autres fleurs annuelles fleurissent plus tôt si la graine est partie dans la maison, la couche chaude ou la serre; on transplante les plants lorsqu'ils sont assez gros pour être manutentionnés et on les enduret dans une couche froide avant de les planter dans le jardin. Si l'on n'a pas de couche froide, on met les boîtes ou les pots dans lesquels les plants de semis ont été transplantés sur la véranda pendant la partie chaude de la journée et on les rentre dans la maison le soir jusqu'à ce qu'ils puissent résister à l'air frais du dehors. On choisit une journée fraîche et nuageuse, lorsque le sol est humide, pour transplanter les plants en pleine terre et on ombre les racines du soleil jusqu'à ce qu'elles soient établies. Les jeunes plants sont souvent détruits par les vers gris qui rongent la tige, juste à la surface du sol. Si les vers gris sont à redouter, on épargille du son empoisonné près des jeunes plants.

## Etude à méditer

D'après "The Official Record", du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, les pays produisant le plus de blé et de seigle ont ensemencé autant d'acres que d'habitude l'automne dernier. Des échantillons du blé de l'Argentine reçus en Europe sont de qualité exceptionnelle et on garantit les livraisons d'aussi bonne qualité que les échantillons. Avec le surplus des années dernières, comment peut-on raisonnablement s'attendre à des conditions bien meilleures dans l'Ouest du Canada ?

Dans 55 comtés de l'Etat de New York on a formé des comités composés de 12 à 15 cultivateurs et de 2 ou 3 hommes d'affaires, sous la direction de l'agronome, pour discuter et préparer un plan de culture de longue durée. On regarde ceci comme un mouvement de grande importance, surtout dans les vieux districts ruraux où certaines récoltes sont devenues peu profitables et pourraient avantageusement être remplacées par d'autres.

Du Michigan vient la nouvelle que 46 éleveurs se sont enrôlés dans la "Better Sire — Better Stock League" dont les membres s'engagent à ne se servir que de mâles de races pures. Depuis 12 ans, aux Etats-Unis, cette campagne a enrégimenté 17,555 cultivateurs qui sont sous la direction du Service de l'Industrie Animale, à Washington. Nous avons importé 154,549 barils de pommes des Etats-Unis en 1929-30 et 135,024 en 1930-31. Pendant ce temps là, des milliers de barils de pommes Canadiennes se vendaient à des prix très bas. Et pourtant nous avons le climat et le sol pour réussir. Est-ce que, par hasard, nous ne ferions pas un bon choix des variétés que nous plantons? Ou négligeons-nous l'arrosage, pro-

## CULTIVATEURS

La meilleure semence est celle qui revient le moins cher.

Assurez-vous un beau Jardin cette année en semant les graines éprouvées de ALLEN NOUVEAUTES.

14 paquets pour 50c

Envoyez-nous 50c et nommez les variétés désirées.

GRATIS : un beau paquet de graines de fleurs à tous ceux qui feront leur commande avant le 1er mai.

DEMANDEZ notre CATALOGUE GRATUIT

Allen Nouveautés

Saint-Zacharie, Qué.

## CAISSES POPULAIRES

Le Catéchisme des Caisse Populaires est offert en vente par l'U.C.C. au prix de 15 CENTS l'exemplaire.

10 EXEMPLAIRES pour \$1.25 franco.

S'adresser au Secrétariat général de l'U.C.C., 1231 est, rue Demontigny, Montréal.

duisant des fruits de qualité secondaire? Et quand nous avons de beaux fruits, prenons-nous assez de soin pour les classer et les emballer? Producteurs de pommes, en général, dites-moi culpabilité.

Le Directeur de la Ferme Expérimentale du Wisconsin écrit ce qui suit dans son rapport de 1929: "Quoi qu'on fasse pour aider l'agriculture par législation, il est certain que chaque cultivateur, individuellement, doit voir à sa propre destinée. Aucun montant de subside ou autre aide donné à l'agriculture peut contrecarrer l'effet dommageable, sur les fermes individuelles, de hauts coûts de production et de petits rendements, ou de troupeaux et de récoltes affligés par des maladies ou autres troubles contrôlables.

(Suite de la page 443)

la Canadienne la dépasse en nombre. Notre province compte cependant environ 275 éleveurs de Jersey. L'Ontario, la Colombie Britannique et le Nouveau-Brunswick possèdent le plus grand nombre de troupeaux.

## QUESTIONNAIRE

- 1) Expliquez comment fut formée la race Canadienne.
- 2) Quelle doit être sa couleur ?
- 3) Quelles sont ses principales qualités ?
- 4) Nommez les races laitières par ordre de popularité : 1er au Canada, 2e dans Québec.

**CONSULTATIONS LEGALES**

Données par l'aviseur légal de l'U. C. C.

Notre administration s'est assuré les services d'un expert en matières légales. Seuls nos abonnés peuvent bénéficier de ce service. Les questions doivent être d'intérêt général et signées du nom de l'abonné et d'un pseudonyme. Les signatures seront confidentielles. Adressez comme suit : "La Terre de Chez Nous - Consultations Légales". On devra s'expliquer aussi brièvement que possible. Ces conditions remplies, nous nous ferons un plaisir de rendre service à nos amis.

**Chevaux - Echange - Etalon**

**QUESTION.** — L'été dernier, j'ai changé de chevaux, j'ai eu une jument qui doit pouliner au printemps, mon vendeur ne veut pas payer la saillie et le maître de l'étalon me réclame le paiement, qui doit payer? — UN ABONNE DE L'U.C.C.

**REPONSE.** — C'est à votre vendeur à payer et le propriétaire de l'étalon ne peut pas réclamer de vous.

**Vente de maison Réserve des meubles**

**QUESTION.** — J'ai acheté une maison voilà deux mois et le vendeur n'a fait aucune réserve, est-ce qu'il peut enlever un prélat non cloué et les lumières électriques ainsi qu'une fournaise qui est installée dans la cave? — UN QUI AIMERAIT SAVOIR.

**REPONSE.** — Le vendeur n'a pas besoin de faire aucune réserve pour enlever les prélatés posés sur les planchers; car ceci ne constitue pas une partie intégrale de la maison.

Quant aux électroliers, ils font partie de la maison et sont la propriété de l'acquéreur.

Quant à la fournaise dans la cave, il s'agit de savoir quelle sorte de fournaise c'est pour savoir si cette fournaise a été placée là d'une façon permanente pour décider si elle fait partie intégrale de la maison.

Sont immeubles et par conséquent font partie de la maison achetée les objets mobiliers que le propriétaire a placés sur son fonds à perpétuelle demeure, ou qu'il y a incorporés, sont censés avoir été attachés à perpétuelle demeure les objets placés par le propriétaire qui tiennent à fer et à clous, qui sont scellés en

plâtre, à chaux ou à ciment, ou qui ne peuvent être enlevés sans être fracturés, ou sans briser ou détériorer la partie du fonds à laquelle ils sont attachés.

Les glaces, les tableaux et autres ornements sont censés mis à perpétuelle demeure, lorsque, sans eux la partie de l'appartement qu'ils couvrent demeurerait incomplète ou imparfaite.

**Vente de terre Privilège du vendeur**

**QUESTION.** — Un cultivateur qui a acheté une terre et dont une partie des paiements est faite et la balance est passée due, le vendeur a-t-il plus de droit qu'une deuxième hypothèque ou des billets, ou les gages des employés de la ferme, le ou les fils du cultivateur âgé de plus de vingt-et-un ans ont-ils le droit à des gages et quels gages? — UN ABONNE.

**REPONSE.** — Le vendeur a le droit d'être payé par préférence de son prix de vente, il passe avant la deuxième hypothèque ou des billets.

Les gages des employés sont privilégiés sur les meubles, dans le cas de faillite, mais le vendeur passe avant les ouvriers sur les immeubles. Le salaire privilégié des fils ne peut être que pour trois mois.

**Cours d'eau et fessé de ligne**

**QUESTION.** — Nous avons un ruisseau qui vient de chez mes voisins et qui descendait sur ma terre, mon bout se trouvait près du ruisseau et j'ai laissé environ dix pieds de pas creusé, le ruisseau se trouvait plus haut il a débouché dans le fossé de ligne et mon voisin a demandé l'inspecteur agraire de venir creuser

ce fossé, ils ont profité de l'occasion pour me forcer à payer ou sinon ils n'approuveraient pas ma demande. Avaient-ils le droit de me faire payer, nous sommes six intéressés et seulement moi qui ai payé? — UN FERVENT DE LA JUSTICE.

**REPONSE.** — La corporation n'avait pas le droit de vous intimider de la sorte. Mais, vous avez accepté pour avoir votre octroi, vous ne pouvez donc plus réclamer.

Si ce cours d'eau est verbalisé, le procès-verbal est bon tant qu'il n'aura pas été annulé.

**Prescription**

**QUESTION.** — Je voudrais savoir si après avoir payé l'intérêt d'un billet de vingt piastres (\$20.00) fait pour un an pendant six ans à tous les ans, j'ai payé l'intérêt et l'endosseur a signé une fois seulement à la première année et me demande si le billet peut être prescrit ou s'ils peuvent me forcer de le payer dans huit jours? — UN ABONNE.

**REPONSE.** — Si vous avez payé les intérêts régulièrement, ceci constitue pour vous une interruption de prescription et vous devez ce billet qui n'est pas prescrit vis-à-vis du signataire.

**Reçu de taxe**

**QUESTION.** — J'aimerais à savoir si un reçu de taxe écrit au crayon de mine est valable? — UN ABONNE.

**REPONSE.** — OUI.

**Impossibilité de payer**

**QUESTION.** — Je dois à peu près la moitié de mon évaluation et j'ai pour quelques cents piastres de machines, entièrement payées. Les gens veulent être payés, je n'ai pas l'argent voulu. Veuillez me dire quel moyen prendre et quoi serait le moins cher et le plus court, si c'est de laisser vendre par le shérif ou faire cession de mes biens? — A. B.

**REPONSE.** — A raison de la crise que nous traversons, les créanciers doivent faire tout en leur possible pour aider les débiteurs temporairement gênés, offrant cependant des garanties suffisantes de paiement, dans un avenir relatif.

Si tout ce que vous devez ne s'élève qu'à la moitié de votre évaluation, vous devriez obtenir de vos créanciers un délai d'une année sur toutes vos dettes en leur exposant qu'il vous faudra faire cession de vos biens ce qui serait de nature à leur faire perdre leur créance.

Si vos biens étaient vendus par l'huissier ou par le shérif ils ne rapporteraient certainement pas de quoi payer dix centins (10c) dans la piastre, à cause des circonstances économiques que nous traversons actuellement; et il est de l'intérêt de vos créanciers d'accepter un moratoire d'une année.

S'ils refusent, vous pouvez faire cession de vos biens plutôt que de vous laisser vendre par le shérif, car en vertu de la loi des faillites, vous pouvez obtenir votre décharge, alors que dans le cas de vente au shérif, vos créanciers conserveront un recours contre vous.

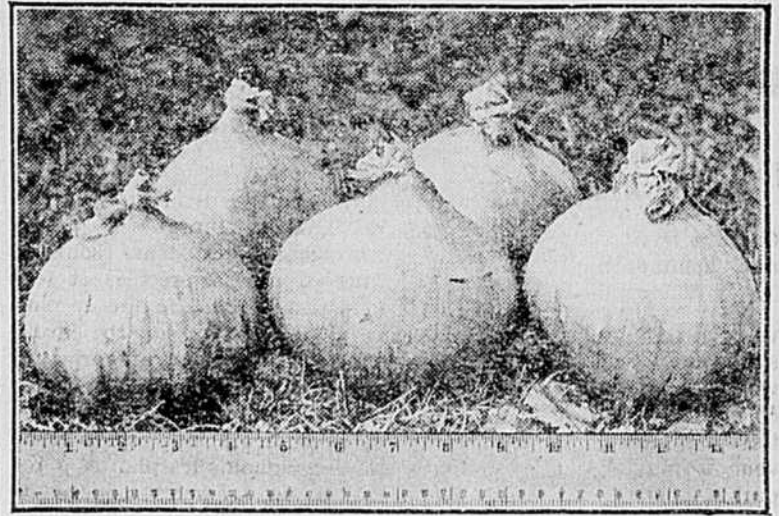
**Vente - Subdivision Entretien de chemin**

**QUESTION.** — A vend par contrat à B et C, la partie de son lot qui longe le chemin de front auquel il était attaché et rien dans les contrats ne mentionne que A soit déchargé de l'entretien du chemin de front. B et C peuvent-ils obliger A à leur aider à entretenir le chemin et à faire une partie du gravelage? — UN ABONNE.

**REPONSE.** — L'article 530 du code municipal déclare :

"Chaque fois qu'un lot ou un terrain a été divisé entre plusieurs propriétaires ou occupants, après la passation d'un règlement ou la confection d'un procès-verbal en vertu duquel ce lot ou terrain est assujéti aux travaux d'un chemin, d'un pont ou d'un cours d'eau municipal, tous les propriétaires ou occupants du lot ou terrain ainsi divisé sont tenus solidairement, sauf leur recours l'un contre l'autre en proportion de la valeur du terrain qu'ils occupent, aux travaux ordonnés par le procès-verbal ou le règlement jusqu'à ce qu'il en soit autrement réglé par un procès-verbal ou un règlement subséquent."

**W. MILLER** de Greenfield Park, P.Q., a obtenu ces **Oignons Primés**



**en se servant d'ENGRAIS C-I-L**

L'A remporté le premier prix à l'Exposition de la Société Horticole de Greenfield Park, P.Q., en 1931. Ces oignons pesaient près de 1 livre chacun, et avaient 14 1/2" de circonférence. Ils ont été cultivés à l'aide de l'Engrais C-I-L 8-16-20 (double 4-8-10).

Il existe un Engrais Sec et Fluide C-I-L qui convient à chacun des cas que puisse présenter une exploitation agricole. Ils

sont préparés par des techniciens experts, et offrent à l'agriculteur un maximum d'utilité pratique.

La Coopérative Fédérée de Québec, et les autres principaux commerçants, ont en stock les Engrais C-I-L. Exigez la marque ovale C-I-L, ou écrivez-nous et nous vous indiquerons le nom et l'adresse du dépositaire le plus proche de votre demeure.



**CANADIAN INDUSTRIES LIMITED**  
ENGRAIS CHIMIQUES SECS ET FLUIDES

Fabriqués au Canada dans les usines suivantes:  
HALIFAX BELOEIL HAMILTON NEW WESTMINSTER  
Administration: Immeuble Beaver Hall, Montréal C1611F

Tél. Harbour 2116

**E. W. CARON**

145-149 Des Commissaires Est, Montréal

Meunier et Négociant en Farine, Grains et Provisions

Grains louses - chars assortis

**Demandez les produits CARONA**

**NU-BELL**

La toiture "NU-BELL" s'adapte à tous les genres de couvertures, telles que maisons, garages, granges, hangars, patinoirs, et sert aussi de lambrissage.

Elle est fabriquée en tôle de qualité supérieure. Les feuilles employées ont 36 pouces de largeur et de 3 à 10 pieds de longueur.

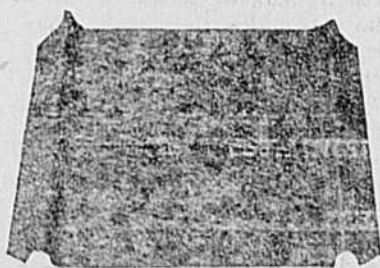
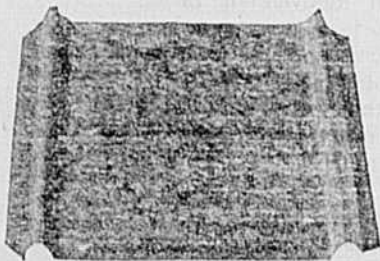
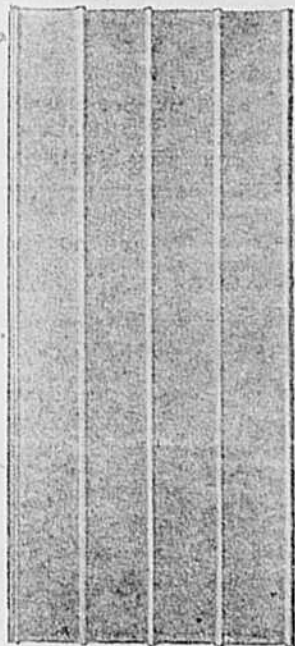
Les accessoires, pour ce genre de couverture, tels que faites, arrières et bouts de murs, peuvent être fournis.

En plus d'avoir toutes les qualités de ses concurrentes, la tôle "NU-BELL" possède au bas de la feuille, une rainure horizontale qui sert à faire refermer le joint hermétiquement.

Cette rainure horizontale est la dernière amélioration à ce genre de couverture et une nécessité pour un joint rigide et étanche.

EXIGEZ cette rainure au bas de la feuille.

Comparez ces deux joints

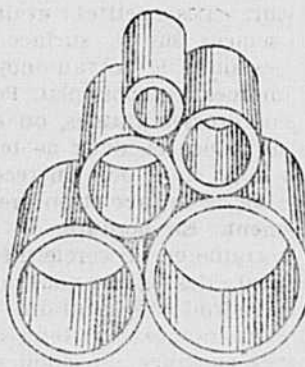


Fabriqués par

**MONTREAL ROOFING COMPANY**

4323, rue Marquette,

Montréal, P. Q.



**Tuyaux de Drainage**

EN TERRE CUITE  
"CITADELLE"

La meilleure qualité sur le marché  
3-4-5-6-8-9-10 et 12 pouces

DEMANDEZ NOS PRIX

Manufacturés par  
**BRIQUE CITADELLE**

Limitée  
11-16 rue S.-JOSEPH, QUEBEC

**Billet - Endosseur**

De sorte que l'ancien procès-verbal vaut tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été amendé pour des raisons valables et il s'ensuit que A, B et C sont tenus à entretenir le chemin et à faire le gravelage en proportion de la valeur du terrain qu'ils occupent.

**Gages réclamés par le mineur**

**QUESTION.** — J'ai pris une orpheline à quinze mois et je l'ai élevée jusqu'à l'âge de seize ans. Le 20 novembre 1931, je l'ai engagée au dehors. Ils l'ont gardée un mois et demi et ils lui ont donné pour salaire pour ce temps \$1.50, veuillez me dire si je puis me faire payer? — UN ABONNE.

**REPONSE.** — La convention que la jeune fille a faite avec son employeur est légale et elle a droit à \$5.00 tel que convenu. Ce n'est pas vous qui devez réclamer les gages de la jeune fille, car tout mineur âgé de quatorze ans peut tenter des réclamations de gage.

**QUESTION.** — J'ai un billet fait à demande en décembre 1927, les intérêts payés jusqu'à l'année 1930 et depuis ce temps le propriétaire a vendu sa terre pour des dettes il ne lui reste plus rien et puis-je me faire payer par l'endosseur et comment m'y prendre? — UN ABONNE.

**REPONSE.** — Votre billet étant daté du mois de décembre 1927 ne deviendra prescrit qu'au mois de décembre 1932. Le billet étant payable à demande, vous avez recours contre l'endosseur. Cependant, pour ne pas perdre votre recours contre l'endosseur, il faudra lui faire signifier une action avant le mois de décembre, 1932.

Je vous conseillerais donc de remettre votre billet entre les mains d'un avocat pour qu'il réclame de l'endosseur le montant de la dette.



# Le marché de la dernière heure



Prix obtenus sur les marchés de Montréal, lundi 11 avril 1932

## VOS VENTES

Prix du gros, livré à Montréal

### Animaux vivants

Pores de choix, 180 à 220 lbs	4.75 à 5.00
Prime de 1.00 par tête	
Pores à bacon, 160 à 230 lbs	4.75 à 5.00
Pores de boucherie, 160 à 240 lbs	4.75 à 5.00
Pores légers, 160 et moins	4.75 à 5.00
Coupe de 75c	
Pores lourds, 240 à 270 lbs	4.75 à 5.00
Coupe de \$2.00	
Pores extra lourds, 270 et plus	4.75 à 5.00
Coupe de \$3.00	
Truie	3.00 à 3.50
BOUVILLONS	la livre
Choix	.05 3/4 à .06
Bon	.05 1/4 à .05 1/2
Moyen	.04 1/4 à .04 3/4
Commun	.03 1/4 à .03 1/2
Commun (léger)	.02 1/2 à .03
VACHES	la livre
Choix	.03 3/4 à .04
Bon	.03 à .03 1/2
Moyen	.02 1/2 à .03
Commun	.01 1/2 à .02
Très commun	.01 à .01 1/4
TAURES	la livre
Choix	.04 1/2 à .05
Bon	.04 à .04 1/4
Moyen	.03 1/4 à .03 1/2
Commun	.02 1/2 à .03
TAUREAUX	la livre
Choix	.03 à .03 1/2
Bon	.02 1/2 à .03
Moyen	.02 à .02 1/2
Commun	.01 1/2 à .01 3/4
VEAUX DE LAIT	la livre
Choix	.04 à .04 1/2
Bon	.03 1/2 à .04
Moyen	.03 à .03 1/2
Commun	.02 1/2 à .03
VEAUX DE CHAMPS	la livre
Bon	.02 1/4 à .02 3/4
Moyen	.02 à .02 1/4
Commun	.02 à .02 1/4
AGNEAUX	la livre
Choix	.06 à .06 1/4
No. 1	.05 1/2 à .06
Non castrés et communs	5.00 à 5.50
MOUTONS	la livre
Bon	.03 3/4 à .04
Moyen	.03 à .03 1/2
Commun	.02 à .02 1/2

### Animaux abattus

VIANDES ABATTUES	la livre
Porc frais No. 1, 90 à 140 lbs	7
Porc frais No. 2, 140 à 275 lbs	6 1/2
Porc frais No. 3, 175 à 225 lbs	6
Veaux choix	.05 1/2
Veaux No. 1	.04 1/2
Veaux No. 2	.04
Veaux No. 3	.03 1/2
Veaux No. 4	.03
Prix du 4 avril au 9 avril	
POULETS ABATTUS	
Sélectionnés A	
6 lbs et plus	0.24
5 1/2 lbs à 6 lbs	0.23
5 lbs à 5 1/2 lbs	0.22
4 1/2 lbs à 5 lbs	0.21
4 lbs à 4 1/2 lbs	0.20
Nourris au lait, 3c de plus.	
Sélectionnés B, 3c de moins.	
POULES ABATTUES	
Sélectionnées A	
5 lbs et plus	0.20
4 1/2 lbs à 5 lbs	0.19
4 lbs à 4 1/2 lbs	0.18
Sélectionnées B, 3c de moins.	

### BEURRE ET FROMAGE

Beurre reclassé d'herbe	0.00
Beurre frais No. 2	0.00
Fromage 5 lbs (paraffiné)	0.13
Fromage 20 lbs	0.12
Fromage 80 lbs	0.11
OEUFs Ex. 18c - Pr. 16c la douz.	
Frais seconds	0.14
Marché à la baisse	
MIEL BLANC	la livre
Chaudière de 2 1/2 lbs	0.08 1/2
Chaudière de 30 lbs	0.06 1/2
MIEL EN GATEAUX	la livre
Blanc No. 1	0.11
Blanc No. 2	0.08
Ambré No. 1	0.08
Ambré No. 2	0.07
Brun No. 1	0.08
POIS	le minot
Canadiens	\$1.75
FEVES	le minot
Canadiennes	0.90 à 0.95
FOIN	au char, la tonne
(f.a.b. Montréal)	
De Trèfle	9.00
De Mil	10.00
PAILLE	au char, la tonne
De blé, d'avoine	5.00
POMMES DE TERRE	
Ces prix sont f.a.b. Montréal	
sac inclus.	
Montagnes vertes	les 80 livres
Classe No. 1	0.35
Classe No. 2	0.30
Marché très faible.	
Très peu de demandes.	

### VOS ACHATS

Prix du gros, prix à Montréal	
FARINE DE PAIN	au char, en sacs
Première patente	2.50
Deuxième patente	2.20
Forte à boulanger	2.15
Farine pâtisserie	2.00
SEL	le sac
Fin (sac de 200 lbs)	1.70
Gros (sac de 140 lbs)	1.20
En pierre (sac de 100 lbs)	1.50
ALIMENTS A BETAAIL	la tonne
Son	25.50
Gru rouge	26.50
Middlings	29.50
Farine de viande cuvée	
(65 pour cent)	64.00
Ecaillés d'huîtres	25.00
Gravier	20.00
Farine fourragère	33.00
Gluten	27.00
Blé à engrais No. 1	.66
Avoine à engrais No. 1	.38
Orge Can. Ouest No. 4	.53
Maïs argentin	.60
Maïs sud africain	.60
GRAIN MOULU	le sac de 98 lbs
Blé d'Inde moulu	1.30
Blé d'Inde cassé	1.30
TOURTEAUX	la tonne
De lin	32.00
De coton	35.00
Drèches de brasserie	24.00
Drèches de distillerie	24.00

### Marché des animaux

#### ARRIVAGES

à la Pointe S.-Charles  
lundi, le 11 avril

Bétail, 354; veaux, 596;  
pores, 2673; moutons, 123.

#### BETAAIL

Les arrivages étaient très faibles pour ce temps de l'année et les prix pour les sujets de bonne qualité ont monté de 25c à 40c par 100 lbs. Les bons bouvillons rapportaient de 5.00 à 5.75; les moyens de 4.00 à 5.00 et les communs de 3.00 à 4.00. Les vaches allaient de 3.00 à 4.00 dans le cas des bons sujets et de 2.00 à 3.00 pour les communes et moyennes. Celles qui étaient destinées à la mise en conserve se vendaient de 1.00 à 2.00. Les génisses rapportaient de 2.50 à 5.00 selon leur qualité. Les boeufs et les taureaux se vendaient de 2.00 à 4.00 selon leur poids, leur âge et leur qualité.

#### VEAUX

Expéditions très faibles; demande plus active; prix plus fermes. Il n'y avait que 600 veaux et ceci a permis aux prix de se reprendre de 25 à 50 sous dans le cas des sujets communs et de 75 à \$1.00 pour les bons. Nous ne pensons pas cependant que cette amélioration puisse se maintenir si les expéditions se font plus nombreuses. Les ventes se faisaient de 3.00 à 4.00 dans la grande majorité des cas.

#### MOUTONS ET AGNEAUX

Les agneaux d'un an se payaient 5.50. La demande pour les moutons était plutôt bonne et les prix allaient de 2.00 à 4.00 selon le poids et la qualité. Les agneaux du printemps étaient fermes aux mêmes prix, soit de \$4.00 pour les communs jusqu'à \$7.00 par tête pour les sujets de choix.

#### PORCS

Il n'y a pratiquement pas de changements dans les conditions qui existaient la semaine dernière. Les arrivages ont été de 2600, en sorte que les prix ont pu rester aux niveaux de 4.75 à 5.00. Au moment où nous écrivons, il reste encore quelques centaines de pores à vendre mais il semble qu'il sera possible d'en disposer aux prix mentionnés plus haut. Les coupes ordinaires étaient en vigueur dans le cas des pesants et des extra pesants pendant que les sujets de choix bénéficiaient d'une prime de \$1.00 par tête. Les truies se vendaient de 3.00 à 3.50. On croit que les conditions actuelles ont chance de rester les mêmes pendant le reste de la semaine.

**IMPORTANT** Le Gouvernement Fédéral exige que tous les expéditeurs de pores envoient un Manifeste aux Classificateurs Officiels. Ces Manifestes doivent être faits sur des formules spéciales fournies par Le Bureau des Classificateurs. Votre Agrome pourra vous renseigner à ce sujet.

N. B. — Nous publions les prix et les commentaires du marché que nous fournit la Coopérative Canadienne du Bétail Limitée.

**GRATIS**  
AUX INVENTEURS  
LE NOUVEAU MANUEL  
DE L'INVENTEUR  
ENVOYÉ SUR DEMANDE  
ÉCRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI  
**ALBERT FOURNIER**  
934 RUE STE CATHERINE E. MONTREAL

Le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée. est en mesure de garantir les meilleurs prix à ses membres dans les lignes suivantes :

- Graines et grains de semence
- Engrais alimentaires
- Tôle ondulée
- Clôture de broche
- Treillages métalliques
- Fils barbelés
- Corde à lier

Pour tous renseignements écrire ou s'adresser au :

**Secrétariat Général de l'U. C. C.**  
5505, boulevard Saint-Laurent,  
Montréal.

### Grains et graines de semence

Prix F.O.B. Montréal  
Traite attachée au connaissance  
Sacs chargés au prix courant

#### SUJET A VARIATIONS

##### GRAINES DE MIL

Mil No 1 Standard	le 100 lbs	\$ 9.25
Mil No 2 mais 1 pureté	"	\$ 8.75
Mil & Alsike No 2	"	\$ 9.50
Trèfle rouge Québec No 1	"	\$15.50
Trèfle rouge Québec No 2	"	\$14.00
Grand trèfle rouge de Québec No 1	"	\$19.50
Grand trèfle rouge de Québec No 2	"	\$18.50
Trèfle Alsike No 1	"	\$13.00
Trèfle Alsike No 2	"	\$12.00
Luzerne No 1	"	\$13.00
Luzerne No 2	"	\$12.50
Lentilles noires No 1	"	\$ 2.50
Blé Red Fyfe No 1	le minot 60 lbs	\$ 1.25
Blé Marquis No 1	"	\$ 1.25
Orge OAC à 6 rangs No 1	" 48 lbs	\$ 0.87
Orge à 2 rangs No 1	"	\$ 1.15
Sarrasin argenté No 1	"	\$ 0.65
Pois vigne doré No 1	" 60 lbs	\$ 2.00
Pois Arthur No 1	"	\$ 2.00

##### AVOINE

Bannière No 1	le minot 34 lbs	\$ 0.65
Abondance No 1	"	\$ 0.70
Victoire No 1	"	\$ 0.70
Alaska No 1	"	\$ 0.70

##### BLE D'INDE

Leaming amélioré No. 1	le minot 56 lbs	\$ 1.00
Golden Glow No 1	"	\$ 1.00
Wisconsin No 1 (No 7)	"	\$ 1.30
White Cap No 1	"	\$ 1.00
Longfellow No 1	"	\$ 1.20
Sandford North Dakota No 1	"	\$ 1.30
Early Compton No 1	"	\$ 1.30
Eureka No 1	"	\$ 1.30
Pride Nashua No 1	"	\$ 1.00
BLE D'INDE SUCRE		
Petit Doré (Bantam) No 1	le 100 lbs	\$ 7.5
Evergreen No 1	"	\$ 7.5

Sacs en Coton (pour mil et trèfle)	chacun	\$ 0.3
Sacs en jute	chacun	\$0.05 à \$ 0.11

Adresser les commandes :

**COMPTOIR COOPERATIF DE L'U.C.C. LTEE**  
5505, BOULEVARD SAINT-LAURENT  
MONTREAL

### A VENDRE

**Balance Fairbanks à Cadran**  
garantie contre l'humidité.

Plateforme 21" x 28"

Cadran 1000 lbs par 1 lb

Deux fléaux : 100 lbs par 1 lb  
400 lbs par 1 lb

Charge totale 1,500 lbs

Prix courant pour balance neuve \$415 00  
**aucune offre raisonnable refusée.**

Conditions de paiement faciles  
S'adresser :

**SECRETARIAT GENERAL DE L'U. C. C.**  
5505, BOULEVARD SAINT-LAURENT  
MONTREAL

# A VENDRE

PETITES ANNONCES. — Tarif: .02 sous le mot avec minimum de 25 mots par insertion. Pour quatre impressions consécutives du même texte une réduction de 20% est consentie.

## TABLETTES TOUSSINE POUR LES CHEVAUX

Contre: Tous courants, bronchite et souffle.

Excellentes pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire guérir. Elles débarrassent à ussi les vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50c la bouteille.



Agent pour tout le Canada  
Dr Jos. COMTOIS  
S.-Barthélémy, — P. Q.

## GRATIS

Montre et nombreux beaux cadeaux tels que: Ustensiles d'aluminium, lingerie, soie, coton, couvre-lit, rideau, broderie estampée, articles de toilette, etc., donnés gratuitement à ceux qui vendront nos graines de jardin à 7 cts le paquet. Demandez notre catalogue et 50 paquets.



L'UNION DES JARDINIERS ENREGISTREES LEVIS, QUE.

## HEMORROIDES

ONGUENT "CAMPREX". — Un simple essai de ce médicament prouvera sa valeur contre les hémorroïdes, Eczéma, enflures, etc. Préparation renommée, réunit en lui un remède en propriétés médicales très efficaces. \$0.35 sous. La Camprex Campagna, Fabrique, S.-Paul de Chester, Qué.

## A VENDRE

2,000 lbs de graine de trèfle rouge No 2. 90% de germination, récoltées sur terre forte. 120 tonnes de bon foin, un char de paille d'avoine de première qualité. S'adresser à M. André Caya, S.-Grain de Grantham, (Drummond).

POUSSINS d'un jour, oeufs d'incubation provenant de fortes pondeuses. P. R. Barrées \$15.00 le cent; éclosion les 5 et 12 avril. White Leghorn, \$13.00 le cent, ayant subi l'épreuve du sang. 100% vivants à votre station. Satisfaction garantie. S'adresser: Ferme Avicole des Laurentides, Saint-Jovite, P. Q.

## POUSSINS

Si vous désirez acheter des poussins, demandez-nous nos prix spéciaux en raison de la dépression actuelle.

**GODDARD CHICK HATCHERIES**  
Britannia Heights, Chatham, Ont.

DES POUSSINS d'excellente qualité à des prix réduits. Leghorns: \$9.90 le 100. Rocks et Rhode Island Rouges: \$11.90. Variétés lourdes mêlées: \$10.90. Poussins de dix jours: \$14.90; de trois semaines: \$19.90. Un dépôt d'un dollar avec la commande, la balance sur livraison. L'express payé sur quantité de 500 et plus. Achetez immédiatement. Lincoln Poultry Farm, S.-Catharines, Ont.

ET VOS POUSSINS? Ecrivez pour connaître l'offre d'Armstrong pour des poussins garantis. Qualité exceptionnelle: Rocks: \$14.00; leghorns: \$13.00. Qualité spéciale: \$18.00 et \$17.00 le 100. Avec inspection du Gouvernement. Bonnes pondeuses. Armstrong Chicks, 35 Davidson, S.-Catharines, Ont.

# ANNONCES COLLECTIVES

"La Terre de Chez Nous" offre cette colonne aux CERCLES ET SYNDICATS qui veulent annoncer "en groupe" leurs VENTES et leurs ACHATS.

## CHEVAUX GARANTIS

Le Syndicat de l'U.C.C. de S.-Félicien va recevoir un char de chevaux vers le 26 avril, vendus au prix le plus juste.

Les intéressés sont priés de donner leurs commandes au Secrétaire du Syndicat.

Georges TESSIER, sec.

Le cercle agricole de S.-Nazaire d'Acton, désire acheter des patates certifiées Irish Cobbler.

Adressez-vous à Monsieur Ernest Benoit, sec.

A VENDRE: graine de trèfle analysée au Ministère de l'Agriculture fédéral, 1ère qualité; 10 animaux Canadiens enregistrés 2A génisses provenant de vaches inscrites au "Livre d'Or".

A VENDRE animaux Ayrshires, enregistrés 2 A et génisses provenant de vaches inscrites au "Livre d'Or".

Bonne terre de 2 1/2 sur 10 arpents en bois, 3 1/2 sur 30 en terre à blé. Erablières de 1,400 vaisseaux. Bonne maison neuve et bonnes bâtisses. S'adresser au Cercle de l'U.C.C., S.-Ours, (Richelieu).

A vendre 1,200 minots de patates de semence certifiées "Montagnes Vertes". S'adresser à M. Henri Picotte, secrétaire du Cercle de l'U.C.C., S.-Wenceslas, (Nicolet).

A VENDRE: plusieurs beaux couples de lapins "Géant des Flandres", avoine de semence de choix, de variété Alaska et Bannière, petit crible "clipper", en excellentes conditions. Cercle de S.-André, (Kamouraska), J. Alf. Desjardins, sec.

A VENDRE: Etalon percheron gris, étoile enregistré, pur sang, pesant 1500 lbs âgé de 6 ans. Bon reproducteur et bien dompté. Allure franche. S'adresser: Charles Painchaud, Président du Cercle de l'U.C.C., L'Île aux Grues, (Montmagny).

## ABANDONNEZ LA ROUTINE!

Pourquoi vous attarder à attendre les caprices de vos poules couveuses? Cela est si incertain. Achetez des poussins Bray de sorte que vous aurez des poulettes prêtes pour la ponte, alors que la vente des oeufs est payante et que vos coquets seront bien développés pour la table. N'attendez pas, — soyez assurés d'avoir exactement le nombre voulu de poussins vigoureux, — provenant de troupeaux inspectés par le Gouvernement et par nos bactériologistes selon le test du sang, — enfin nés d'oeufs pesant en moyenne 24 onces à la douzaine. N'oubliez pas, les Poussins Bray sont les meilleurs, 100% vivants à la livraison. Catalogue gratuit. Bray Chick Hatchery, 35 Clayburn Ave, S.-Catharines, Ont.

A VENDRE: une terre de 63 arpents, conditions faciles. S'adresser à Albert Joly, Joliette, R. R.

A VENDRE: Plans de fraisières. Sénateur Dunlop à un sou du pied. S'ADRESSER: J. A. Mesurier, S.-Liboire, (Bagot).

A VENDRE: plants de framboisiers, certifiés par le Gouvernement, marqués "Newman". S'adresser: Onésime Robillard, Joliette, R. R.

# VEAUX DE LAIT

Peut-être n'y a-t-il pas de classe d'animaux sur laquelle les cultivateurs aient autant d'idées différentes et parfois opposées; il n'y en a probablement pas non plus dont la vente soit l'occasion de plus de déceptions, de plaintes et de récriminations.

Afin d'apporter un peu de lumière sur cette question, nous avons préparé les quelques notes suivantes qui n'ont aucunement la prétention de solutionner ce problème, mais simplement de faire connaître quelles sont les exigences de nos marchés en ce qui a trait aux qualités que l'on recherche chez un veau de lait pour qu'il puisse obtenir les plus hauts prix possibles. Nous nous efforcerons aussi de dire comment on peut arriver à produire un veau de lait qui réponde aux exigences que nous énoncerons. Que doit être un veau de lait?

Toute marchandise que l'on veut vendre doit se conformer aux exigences et aux goûts de ceux à qui on désire la vendre. Le producteur doit donc mettre de côté ses idées et ses goûts pour adopter ceux de la clientèle qu'il veut servir; et il doit naturellement prendre les moyens qui lui permettront d'arriver à ce but.

Un veau, que l'on considère en campagne comme étant un très beau sujet, peut très bien ne passer sur le marché de Montréal que comme un sujet de qualité tout à fait ordinaire.

Quelles qualités faut-il chercher à donner à un veau pour en faire un veau de lait comme on en veut sur le marché de Montréal? Voici:

1. — AGE  
Quatre à six semaines.
2. — POIDS  
Le poids le plus recherché est de 125 à 160 lbs. C'est entre ces deux pesanteurs qu'un veau a le plus de chances de se vendre avantageusement.
3. — APPARENCE
  - a) Poil lisse et soyeux.
  - b) Peau souple et n'adhérant pas au corps.
  - c) Ventre aussi peu développé que possible.
  - d) Vigueurs: éveillé, actif, avec apparence de santé.
  - e) Embonpoint: condition de graisse suffisante et bien apparente.
  - f) Ossature plutôt délicate est généralement un indice de qualité.

4. — CHAIR  
Si les conditions précédentes sont obtenues on aura une chair blanche, ferme, à texture fine, qualités essentielles pour qu'un veau soit classé comme veau de lait.

Quels moyens prendre pour répondre à ces exigences?

Ces moyens peuvent se réduire à un mot: ALIMENTATION.

Le lait entier est l'aliment basique de la ration à donner pour faire un bon veau de lait. Il est possible cependant de réussir en se départissant de cette base; c'est pourquoi nous croyons devoir énoncer quelques-uns des différents systèmes d'alimentation susceptibles de donner satisfaction, quoique nous recommandions tous particulièrement celui que nous classons comme No 1.

### SYSTEME No 1 — Lait entier — Veau avec sa mère

Dans ce système le veau est laissé avec sa mère et boit à volonté. Les avantages de ce système est que le veau est moins exposé à être négligé et est assuré de recevoir sa ration en tout temps. Mais il est naturellement essentiel que la mère soit assez bonne laitière pour fournir suffisamment de lait. Désavantages: la production de la mère, surtout si elle est bonne vache laitière, est exposée à subir une diminution par suite de l'irrégularité des prises de lait et aussi du fait que la vache n'est pas traitée à fond.

### SYSTEME No 2 — Lait entier — Veau séparé de sa mère

a) Le veau est ici séparé de sa mère, mais est remis avec elle trois ou quatre fois par jour pour lui permettre de têter. Ce système, quoique moins bon que le précédent, fait en partie disparaître les désavantages de celui-ci. Il est généralement recommandable sur les fermes où l'industrie laitière est l'exploitation principale.

### SYSTEME No 3 — Lait écrémé

Lait écrémé avec substituts pour remplacer le gras du lait entier: moulées, pain de lin, etc. Nous ne pouvons recommander ce système que sous réserve quoiqu'il ait ses adeptes et donne, dans certains cas, d'excellents résultats. Etant donné les prix qui se payent actuellement pour le lait, nous croyons inutile de pousser beaucoup ce système, car il semble bien que la vente du lait par l'entremise des veaux constitue probablement un des moyens les plus profitables pour en disposer avec quelque profit.

### CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

1. — Ne pas laisser les veaux aller au pâturage: manger de l'herbe est nuisible à la qualité de la chair des veaux; danger que les sujets ne deviennent pansus.
2. — Pas de foin, trèfle ou luzerne, et surtout pas de paille. Même danger que précédemment. Donner litière en conséquence.
3. — Ne pas laisser les veaux exposés au soleil. Le soleil brûle la peau, la rend dure et sèche et a une influence très marquée sur la texture et la coloration de la chair.
4. — Propreté et hygiène. Que l'on ne néglige pas de prendre les quelques précautions que peuvent dicter les lois de la propreté et de l'hygiène. Les quelques soins que cela pourra entraîner seront largement compensés par la qualité du sujet, et naturellement par le prix proportionnellement plus élevé qu'on en pourra obtenir.

(De la Coopérative Canadienne du Bétail)

# A VENDRE

Une terre située au 1er rang-ouest d'Isle-Verte, sur la route nationale, grandeur d'à peu près 3x35 arpents, dont 3x30 arpents sont bien préparés pour différentes cultures.

Bonnes bâtisses. De plus un lot de terre à bois de 2x7 arpents, et deux autres champs de 1x16 arpents, donnant un beau rendement de foin salé. Autre source de revenus: l'herbe marine (mousse de mer).

Prix réduit. Conditions avantageuses. S'adresser à ANTHIME ROY, procureur.

## FERME A VENDRE

Superficie 80 arpents, 3 en bois, front sur la route nationale, 1 mille et demi de l'église, 1 mille de l'école, beau site, assez bonnes bâtisses. S'adresser à Arthur Labrecque, Beaumont, (Bellevue), P.Q.

Nous vous payons un salaire à l'année et fournissons la moitié du capital pour faire l'élevage du Fitch, Nutrias. Nous importons ces fourrures de la Russie avant l'embargo sur les fourrures russes, mais aujourd'hui, il faut en faire l'élevage au pays. Fortune à faire, à nous d'en profiter. Ecrire: Système Coopératif, 5103 rue Marquette, Appartement 3, Montréal.

# Jetez Votre Bandage

Les PLAPAO-PADS ADHESIFS de STUART diffèrent entièrement des bandages par le fait qu'ils sont des applicateurs mécano-chimiques faits auto-adhésifs dans le but exprès de maintenir le tonique musculaire "PLAPAO" constamment appliqué sur les parties affectées et de réduire tout glissement ou frottement douloureux au minimum.

## GRATIS—ESSAI DE PLAPAO

Pas de courroies ni de boucles ou de ressorts attachés. Deux comme du velours. Faciles à appliquer. Peu coûteux.



Depuis bientôt un quart de siècle, des milliers nous font part du succès obtenu sans interruption de travail. Procédé de guérison naturel dispensant de l'usage subsequent d'un bandage. Grand Prix, Paris; Médaille d'Or, Rome. Des piles d'attestations égalisées à disposition. Essai de PLAPAO vous sera envoyé absolument GRATIS. Rien à payer pour cela, ni à présent, ni plus tard. Remplissez coupon ci-dessous et envoyez AUJOURD'HUI.

Plapao Co. 2052 Stuart Bldg., St-Louis, Mo.

Nom .....

Adresse .....

Pour essai de PLAPAO gratis par retour du courrier.

## CONVERSION

Un missionnaire faisait sa tournée annuelle chez les Moaris, sauvages de la Nouvelle-Zélande, qui furent des derniers anthropophages. Un indigène se présente et réclame le baptême. Le missionnaire l'interroge:

— Es-tu instruit?  
— Oui, le catéchiste m'a préparé.

— Bien. Mais es-tu décidé à mener une vie chrétienne? On ne peut avoir qu'une femme; le sais-tu?

— Père, j'en ai deux.  
— Il te faut choisir, mon ami, et te résigner à n'en garder qu'une.

— Elles sont toutes deux si gentilles!

Et le bon sauvage se retire, tout contristé.

Une année s'écoule. Le missionnaire passe de nouveau. Le même sauvage revient le trouver:

— Père, baptise-moi.

— Je te reconnais. Tu as deux femmes. Impossible?

— Plus maintenant! J'en ai mangé une.

# BEURRE

Prière de prendre note que les prix réels du beurre pour les semaines du 30 mars et du 7 avril furent:

## 30 mars 1932

No 1 ..... 25c

No 2 ..... 24c

## 7 avril 1932

No 1 ..... 22 1/2 c

No 2 ..... 21 1/2 c

# "SALADA"

REDUIT LE PRIX

DE SA MARQUE BRUNE

## 10<sup>c</sup> la livre

DEMI-LIVRE NOUVEAU PRIX 25<sup>c</sup>

Paquets de 1 lb 50c -- 1-4 lb 13c -- 1-8 lb 7c  
 Marque Orange Pekoe et Marque Bleue  
 Maintenant 75c la livre

(AUCUN CHANGEMENT DANS LES PRIX DE NOS MARQUES ROUGE, DOREE ET VERT DU JAPON)

Ces Prix sont en Force **IMMEDIATEMENT**

### NE PAYEZ PAS PLUS

AUX MARCHANDS DETAILLANTS : Comme toujours nous vous protégeons contre toute perte occasionnée en vous remboursant la différence entre les prix payés pour toutes marques de thé "SALADA" que vous avez en magasin, et les nouveaux prix. S'il-vous-plait, réduire IMMEDIATEMENT vos prix au public — NE NOUS RETOURNEZ PAS DE PAQUETS pour ECHANGE mais remplissez les formules spéciales qui vous sont adressées.

**SALADA TEA COMPANY OF CANADA, LIMITED**

**LES MEILLEURES VARIETES DE  
 LEGUMES, CEREALES, ARBUSTES,  
 ET ARBRES FRUITIERS**

Précocité—Rendement  
 Conservation

Compilées par Paul Boucher

**LEGUMES**

Asperges, — Variétés hâtives : Argenteuil, Mary-Washington. — Variété verte : Palmetto.

Aubergines : Rondes, Violettes de New-York.

Betteraves, — Variété hâtive : Plate d'Egypte. — Variétés de conservation : Eclipse, Détroit - améliorée, Demi-longue de Détroit.

Carottes, — Variété hâtive : Amsterdam. — Variétés de conservation : Chantenay, Danvers, Nantaise.

Céleri, — Variétés hâtives : Plume blanche, Plein-blanc doré. — Variétés de conservation : Géant blanc, Géant Pascal.

Céleri-Rave : Géant de Prague, Paris-amélioré.

Chicorée : Frisée de Rouen, witloof.

Choux, — Variétés d'été : Marché de Copenhague, Golden-Acre, Succession. — Variétés d'hiver : Danois à tête ronde, Saint-Denis. — Variété mi-saison : Gloire d'Enkuizen.

Choux de Bruxelles : Demi-nains, Long Island.

Choux-fleur, — Variété hâtive : Erfurt. — Variétés tardives : Géant Danois, Boule de Neige.

Choux de Milan : Savoy hâtif.

Choux-rave : de Vienne.

Choux-rouges : Hâtifs foncés d'Erfurt, Hacco.

Concombres : Parfait Davis, Epine-blanche.

Concombres à Cornichons : de Paris, de Boston.

Courges (Squashes) : Croche d'été, Hubbard, Moelle Végétale, Petites Sucrées.

Epinards : Roi du Danemark, Nouvelle-Zélande (variété vivace).

Haricots à rames : Merveille du Kentucky.

Haricots-beurre, — à cosses jaunes : Brittle Wax, La Prolifique. — A cosses vertes : sans fil de Burpee, Valentine. — Pour la conserve, — A cosses jaunes : Brittle Wax, Pencil Pod, Réfugière de Keeny.

Haricots secs, — Variétés hâtives : Oeil jaune, Navy 0.711. — Variété tardive : Robuste.

Laitue, — Variétés pommées : Boston, Sans-Rivale, Iceberg. — Variétés frisées et hâtives : Grand-Rapide, Simpson. — Variétés romaines : Grosse Blonde, Maraichère. — Variétés très précoces : Piskinny.

Maïs, — Variété hâtive : Early Malcolm. — Variétés sucrées : Crosby-amélioré, Bantam doré (hâtif ou tardif). — Variété pour la table : Canadien. — Variétés pour la conserve : Bantam-Doré, Howling Mob, Géant-Doré, Crosby-amélioré, Evergreen.

Melons : Musqués de Montréal, Oka, Hackensack.

Melons d'eau : hâtif de Côte.

Navets : Milan à Collet blanc, Boule d'or.

Navet de Suède (rutabaga) : Good Luck, XXX.

Oignons, — Variétés hâtives : Rouge Plat, Nocera. — Variétés de conservation : Rouge-wethersfield, Globe de Hollande. — Variété de marinade : Barletta.

Oignons bulbes : Rouge, Blanc, Jaune.

Oseille : Large de Belleville.

Panais : Champion de Guernesay.

Patates, — Variétés hâtives : Irish Cobbler, Early Rose. — Variétés de conservation : Montagne verte, Carman 3, Table Talk et Dakota Rouge (spécialement pour terres lourdes).

Persil frisé : Vert foncé.

Piment : Gros Carré, Doux d'Amérique, Long rouge.

Poireaux : de Carentan, de Mézière.

Pois secs : Arthur, Chancelier 0.26, Vigne-Dorée, O.A.C. 181.

Pois verts, — Variétés hâtives : Alaska, Merveille d'Amérique. — Variétés moyennes : Laxtonian, Gradus. — Variétés tardives : Sénateur, Téléphone, Nain. — Variétés pour la mise en conserve : hâtifs : Alaska et Amiral ; tardifs : Perfection et Advancer.

Potirons : Rouge d'Etampe.

Radis, — Variétés à forcer : Ne-plus-ultra, Rond rose à bout blanc, Déjeuner de France. — Variété de pleine terre : Globe rouge.

Salsifis : Mammouth.

Tomates, — Variétés hâtives : Alacrité, Earliana. — Variétés mi-saison : Bonny best, Alpha Rose.

— Variétés pour la mise en conserve : John Bear, Bijoux de Chalk.

**CEREALES ET PLANTES FOURRAGERES**

Avoine, — Variété hâtive : Alaska. — Variétés moyennes : Bannière 44 M.C. et 0.49, Victory.

Betteraves fourragères : Géante sucrière Sludstrup danoise, Jaune intermédiaire.

Blé, — Variété barbu : Huron. Variété imberbe : Marquis.

Carottes fourragères : Blanches de Belgique, Intermédiaire.

Citrouilles : Jaunes des Champs, de Touraine.

Choux de Siam : Bangholm Résistant, Bangholm, 8312 M.C., Hall's Westbury (bon aussi pour la maison).

Lentille : Noire, Blanche, des Sables.

Lin : Couronne.

Luzerne : Grimm, Variegated (Zavitz).

Maïs à Silo, — Variétés hâtives : Longfellow, Compton hâtif, North Western Dent M.C. — Variétés semi-hâtives : Leaming, Red-Cob, Golden-Glow (Cantons de l'Est). — Variété tardive : Wisconsin No 7. — Variétés pour grains : Québec 28 (M.C.), North Western Dent.

Navets : Greystone.

Navette : Naine d'Essex.

Orge, — Variétés à 2 rangs : Hannchen, Duckbill. — Variétés à 6 rangs : O.A.C. 21, Mandchourie.

Pois (pour mélange A.P.V.) : Chancelier, Bleu de Prusse.

Sarrasin : Argenté, Commun.

Soleils : Géant de Russie.

**ARBRES FRUITIERS**

Atoka : Early Black, Dennis.

Cerisiers : Louis-Philippe, Earl Richmond, Montmorency.

Fraisiers, — Variétés hâtives : Eléonor (commerciale), Excelsior (domestique). — Variété moyenne : Sénateur Dunlop. — Variétés 4 saisons (dites des Alpes) : Belle de Montrouge, De Gaillon.

Framboisiers, — Variétés Rouges : Herbert, Newman 23, Cuthbert. — Variété jaune : Golden Queen. — Variété violette : Columbia. — Variétés noires : Hillorn, Older. — Variétés à 2 récoltes (dites remontants) rouge : Merveille des 4 saisons, St-Régis. — Variété à 2 récoltes jaune : Surprise d'automne. — Variétés pour la mise en conserve : Herbert, Newman 23.

Groscilliers à grappes (gadeliers), — Variétés blanches : Grape, Whitekerry. — Variétés rouges : Cherry, Victoria (Casissiers). — Variétés noires : Saunders, Lee.

Groscilliers à Maquereaux : Downing Pearl, Red Jacket.

Poiriers : Fondantes des Bois, Bartlett, Beauté flamande, Duchesse.

Pommiers, — Variétés d'été : Jaune Transparente, Duchesse. — Variétés d'automne : Pêche de Montréal, Wealthy, Alexandre. — Variétés début d'hiver : McIntosh, Fameuse, Wolf-River. — Variétés fin d'hiver : Golden River, Milwaukee, Golden Russet.

Pommes de Sibérie (pommettes) : Hyslop, Transcendant, Whitney.

Pruniers : Backett, Damas bleu, Montmorency, Cheney, Omarka, Rubis, Macdonald.

Rhubarbe : Victoria, Beaconsfield.

Ronces : Agawam, Snyder.

**Vignes, — Variétés bleu-noir :** Concord, Worden (hâtif).  
 — Variétés rouges : Brighton, Delaware.  
 — Variété blanche : Winchell.

**TABACS**

Tabacs à pipe : Petit Havane, Grand Havane, Canelle, Petit Rouge, Blue Pryor, Parfum d'Italie, General Grand, Grand Connecticut.

Tabacs à cigare (pour binders) : Comstock Spanish, Connecticut Broad-Leaf.

Tabacs à cigare (pour fillers) : Belge, Cubain, Zimmers, Connecticut, Seed-Leaf, Aurora, Comstock Spanish.

Tabacs pour tarquette (plugs) : Blue Pryor, Burley.

Devait se lever à chaque heure

"Pendant trois mois je dus me lever à chaque heure de la nuit et il me fallut consulter un docteur mais son remède ne m'aida aucunement. C'est alors que je commençai l'usage du Novoro du Dr Pierre et j'en pris régulièrement pendant quatre mois jusqu'à ce que cela me remit sur pieds. Je ne puis assez recommander chaleureusement cette médecine," écrit M. Wm Wellman de Carrollton, Mo. Cette remarquable préparation à base de plantes médicinales fortifie les fonctions de l'estomac, augmente le flux urinaire, règle les intestins et elle vous sera d'un grand secours pour conserver une bonne santé. Si vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage envoyez un dollar au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., pour une bouteille d'essai qui vous sera envoyée franco de port. Livré exempt de douane au Canada.

**Grand Tirage**

d'un McLaughlin Buick de \$1530.00 ou de \$1,000.00 en argent



Roulement libre — 8 cylindres  
 Modèle Sedan 1932  
 Au profit des pauvres de la paroisse S.-Clothilde

Billet 50c 12 pour \$5.00  
 Adressez vos demandes en argent (plus 3 cents pour frais de poste) à l'abbé Lapalme, curé, 5259 Notre-Dame ouest, Montréal  
 Tél. FL 9178  
 Le tirage aura lieu le 31 mai 1932  
 Salle du Couvent de Sainte-Clothilde  
 Le char est exposé à Clermont Motors, 6353 rue Saint-Denis, Montréal.

**SOMMAIRE**

Editorial	433
Le crédit agricole	433
Marché des graines fourragères	434
Causerie à la Radio	435
Au Témiscamingue	435
Echos de cercles	436-7
Page féminine	438
Tribune libre	439
Plantation des arbres	440
Préparation du sol	441
Cours-à-domicile	443
Aux jeunes agriculteurs	444
Consultations légales	445
Page du marché	446
Veaux de lait	447
Les meilleures variétés	448